

Horizons Verts : Adapter, concurrencer et prospérer dans une économie en mutation

Constats de découverte et étapes suivantes



Table des matières

RÉSUMÉ	3
CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL : COMPRENDRE LES OPPORTUNITÉS ET LES DÉFIS POUR LES PME DU NOUVEAU-BRUNSWICK	7
FAIRE FACE AUX VENTS CONTRAIRES – POURQUOI L'ADAPTATION AU CLIMAT EST-ELLE IMPORTANTE POUR LES PME DU N.-B	10
Commerce, tarifs et accès au marché	10
Augmentation des coûts de l'énergie	11
Concurrence en fonction du prix par rapport à en fonction de la valeur	11
Souveraineté alimentaire et volatilité de la chaîne d'approvisionnement	11
Renforcement de la crédibilité environnementale dans un paysage post-projet de loi C-59	12
Le prix de l'inaction	12
S'adapter est une nécessité, et c'est déjà en cours	12
POLITIQUE RÉGIONALE EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
Stratégie d'adaptation au climat du N.-B.	14
Outils et cadres provinciaux	15
Alignment et soutien de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)	15
DÉCOUVERTE : COMMENT LES PME DU N.-B. ENVISAGENT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA NOUVELLE ÉCONOMIE VERTE ET S'Y ADAPENT.	16
Engagement du Canada et du Nouveau-Brunswick envers des émissions carboneutres	16
Paysage et caractéristiques des PME au Nouveau-Brunswick	18
Industries clés du Nouveau-Brunswick	20
Découverte du projet Horizons Verts : Comprendre les besoins et les possibilités des PME	22
L'adaptation au climat est importante pour les PME du Nouveau-Brunswick	25

APPRENDRE DES PREMIERS INNOVATEURS : COMMENT LES PME DU NOUVEAU-BRUNSWICK S'ADAPTENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	29
<hr/>	
RESSOURCES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EXISTANTES POUR LES PME DU NOUVEAU-BRUNSWICK	34
<hr/>	
LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE HORIZONS VERTS	37
<hr/>	
Approche de conception centrée sur la personne	37
<hr/>	
Définitions de concept, de prototype et de projet pilote	38
<hr/>	
Horizons Verts – Où nous en sommes aujourd'hui	39
<hr/>	
Théorie du changement	42
<hr/>	
Question de défi	42
<hr/>	
Vision du succès	42
<hr/>	
Participants cibles et le cadre de diffusion de l'innovation	43
<hr/>	
L'équipe Horizons Verts	47
<hr/>	
PROTOTYPES D'INNOVATION SOCIALE PROPOSÉS	50
<hr/>	
Portraits d'entreprises phares	50
<hr/>	
Chambres de commerce en tant que championnes du développement durable	51
<hr/>	
Décarbonisation par secteur	51
<hr/>	
Conformité à la Loi C-59 comme un atout concurrentiel dans les ventes et le marketing durables	51
<hr/>	
Avantage en matière d'exportation	52
<hr/>	
Dialogues sur la décarbonisation	52
<hr/>	
La salle verte	52
<hr/>	
TABLEAU RÉSUMANT LES PROTOTYPES	53
<hr/>	
Chronologie	53
<hr/>	
RÉFÉRENCES	55
<hr/>	
TERMES CLÉS ET DÉFINITIONS	58
<hr/>	



Résumé

Le projet [Horizons Verts](#) soutient les petites et moyennes entreprises (PME) du Nouveau-Brunswick non seulement à naviguer la transition vers une économie carboneutre, mais aussi à tirer parti de l'opportunité en matière de développement durable pour améliorer leur compétitivité. Dans le présent document, les PME sont définies comme des entreprises comptant de 1 à 499 employés.

Les PME représentent la majorité des entreprises dans la province. Face à l'intensification des répercussions des changements climatiques, à la fluctuation des coûts de l'énergie, à l'évolution des politiques commerciales, aux pénuries de main-d'œuvre et à des exigences environnementales plus strictes, ces entreprises doivent renforcer leur résilience et leur compétitivité.

Ce projet est réalisé par le NouLAB du Centre Pond-Deshpande (PDC), en collaboration avec Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) et le gouvernement du Canada par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).



Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Canada

ONB
Opportunities | OpportunitésNB

Méthodologie

Le projet Horizons Verts a adopté une approche sur mesure de laboratoire d'innovation sociale, réunissant des PME, des experts de l'industrie, des décideurs et des organisations de soutien afin de co-créer des solutions pratiques et évolutives à être mis à l'essai sur le terrain pour assurer le développement durable et la compétitivité des PME. En suivant un processus structuré et centré sur l'utilisateur, Horizons Verts a terminé les phases essentielles (Inspiration, Idéation, Implémentation) et commencera à valider les initiatives proposées en septembre 2025.

▼ Découverte (2024-2025) :

- › **Printemps 2024** : Sondage provincial auprès de 400 PME évaluant les pratiques en matière de développement durable existantes, les obstacles et les motivateurs.
- › **Décembre 2024** : Sommet des intervenants et entrevues avec des partenaires clés (Énergie NB, Économie verte NB, Opportunités Nouveau-Brunswick, Agence de promotion économique du Canada atlantique et chambres régionales).
- › **Printemps 2025** : Suivi d'un groupe de discussion et sept entrevues approfondies pour explorer les besoins émergents dans un contexte de changements économiques et politiques.
- › **Printemps 2024-2025** : Entretiens, réunions, discussions et événements avec les intervenants pertinents de l'écosystème, y compris les PME et deux conseils consultatifs; l'un composé de chefs de file du système au N.-B., et l'autre de chefs de file universitaires.

▼ Génération de concepts (printemps et été 2025) :

- › Analyse détaillée des résultats de la découverte pour déterminer les domaines de défi prioritaires.
- › Entretiens en cours avec des PME et des chefs de file de l'industrie pour concevoir conjointement des concepts de solution.
- › Entrée et examen réguliers des chefs de file d'Horizons Verts et des conseils consultatifs sur la recherche.

▼ Expérimentation de prototype et dialogue continu

(septembre 2025-mars 2026 [à venir]) :

- › Essai sur place de certains concepts de laboratoire avec des cohortes de PME et de conseillers.
- › Mesure de l'incidence sur l'engagement, le rendement du capital investi et l'adoption du développement durable.
- › Répétition des programmes en fonction des commentaires des participants et des données sur le rendement.





Constatations clés

- ▶ **Connaissance par rapport à préparation :** Bien que 83 % des répondants reconnaissent les concepts de développement durable, près de 40 % se sentent mal préparés pour la cible de carboneutralité du Canada en 2050, et 75 % n'ont pas de plan climatique formel. Les résultats qualitatifs ont démontré d'importantes différences dans la définition et la compréhension du développement durable.
- ▶ **Principaux obstacles :** 60 % indiquent que les lacunes en matière de coûts ou de financement sont le principal obstacle, et parmi les non-adopteurs (26 %), 54 % indiquent un manque d'intérêt. Les entreprises ayant des revenus ou un nombre d'employés plus élevés sont plus susceptibles d'avoir des plans de décarbonisation formels, des rôles dédiés au développement durable et des systèmes pour suivre les émissions ou la consommation d'énergie. Les petites entreprises ont besoin de soutien.
- ▶ **Facteurs de motivation :** Les engagements axés sur les valeurs (69 %), les attentes des clients (57 %) et les opportunités de marché (56 %) sont les incitatifs les plus forts pour l'action.
- ▶ **Rôle du gouvernement :** 88 % des PME estiment que le gouvernement devrait diriger les politiques et le financement, même si 74 % ont mis en œuvre au moins une mesure d'économie d'énergie ou de réduction des déchets.

Contexte stratégique

La [Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité](#) impose une réduction d'émissions de l'ordre de 40 à 45 % d'ici 2030 et des émissions carboneutres d'ici 2050 ; le [Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick](#) vise une réduction de 46 % d'ici 2030, soutenue par [Le Plan intégré des ressources de NB Power](#). En parallèle, les exigences du marché international, comme le [Pacte vert pour l'Europe](#) et le [Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE \(CBAM\)](#), la [stratégie de croissance verte du Japon](#), et les [engagements de l'Inde dans l'Accord de Paris](#), élèvent les normes de transparence de la chaîne d'approvisionnement et de production à faibles émissions de carbone. De plus, des travaux réalisés par Net-Zero Atlantic, en partenariat avec des chercheurs de plusieurs universités du Canada atlantique, ont récemment mené des recherches comportementales sur les émissions individuelles de gaz à effet de serre. Ce travail souligne les engagements intersectoriels nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques provinciaux et nationaux (voir, Net-Zero Atlantic, 2024).

Recommandations

Sept concepts et prototypes pratiques ont été conçus pour répondre à des besoins spécifiques axés sur l'accès au financement, les outils de mesure, le perfectionnement professionnel et l'apprentissage entre pairs :

1. Portraits d'entreprises phares : Met en valeur des principales entreprises du Nouveau-Brunswick ayant des résultats en matière de développement durable prouvés pour inspirer et guider d'autres PME au moyen d'études de cas réelles.

2. Chambres de commerce en tant que championnes du développement durable : Fournit une formation sur le développement durable établie par l'intermédiaire des chambres de commerce du Nouveau-Brunswick pour renforcer la capacité locale et mobiliser les PME aux premières étapes de préparation.

3. Décarbonisation par secteur : Appuie les PME dans un secteur à fort impact pour développer conjointement des plans de développement durable réalisables et déterminer les obstacles communs à leur mise en œuvre.

4. Conformité à la Loi C-59 comme un atout concurrentiel dans les ventes et le marketing durables : Soutient les PME dans l'élaboration de messages de développement durable crédibles et à fort impact pour attirer de nouveaux clients et éviter l'écoblanchiment.

5. Avantage en matière d'exportation : Relie les PME avec l'expertise, les partenariats et les connaissances nécessaires pour prospérer sur les marchés d'exportation de plus en plus influencés par des normes de développement durable.

6. Dialogues sur la décarbonisation : Crée un espace pour le dialogue sur la manière dont les PME pourraient naviguer dans l'incertitude politique, tout en intégrant des priorités écologiques dans la planification économique régionale.

7. La salle verte : Réunit des bailleurs de fonds, des investisseurs et des partenaires de l'écosystème pour renforcer la coordination et harmoniser les stratégies de financement, qui accélèrent le développement durable et l'innovation dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

La prochaine phase impliquera l'essai sur le terrain des prototypes énumérés ci-dessus avec des PME et des conseillers intermédiaires, le raffinement des offres en fonction des commentaires des participants, et l'établissement de feuilles de route évolutives pour intégrer le développement durable dans la stratégie commerciale de base.

En comblant les lacunes en matière de connaissances, en réduisant les obstacles financiers et en favorisant l'apprentissage collaboratif, le projet Horizons Verts permettra aux PME du Nouveau-Brunswick de sécuriser leur position sur le marché dans un avenir à faibles émissions de carbone et de contribuer à la résilience économique plus large de la province.

Contexte économique et environnemental : Comprendre les opportunités et les défis pour les PME du Nouveau-Brunswick

Les petites et moyennes entreprises (PME), définies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) comme des entreprises comptant de 1 à 99 employés (petites) ou de 100 à 499 employés (moyennes), constituent la base de l'économie du Nouveau-Brunswick. Ensemble, ils représentent la majorité des entreprises de la province, génèrent des possibilités d'emploi diversifiées et agissent comme des maillons essentiels dans les chaînes d'approvisionnement qui soutiennent les industries plus grandes. Pourtant, aujourd'hui, ces entreprises font face à une convergence sans précédent de pressions : un climat évoluant rapidement qui pose des risques physiques et réglementaires; une instabilité géopolitique et commerciale croissante; des coûts d'énergie, de matériaux et de financement en hausse; des pénuries de main-d'œuvre persistantes; et des demandes croissantes d'adoption de nouvelles technologies (des processus à faibles émissions de carbone jusqu'à l'intelligence artificielle), tout en respectant des normes environnementales de plus en plus strictes.

Pour naviguer dans ce paysage complexe, les PME doivent saisir les possibilités émergentes sur les marchés verts, intégrer la résilience dans leurs opérations et tirer parti de partenariats stratégiques afin de maintenir leur concurrence et favoriser une croissance durable.

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont émergé comme un cadre unificateur pour naviguer dans ces exigences. Au départ, mandaté uniquement pour les entreprises réglementées par l'État en Amérique du Nord, la divulgation ESG évolue maintenant vers une adoption volontaire au sein des entreprises privées et de taille intermédiaire, poussée par les attentes des clients, l'examen des investisseurs et les acheteurs en amont exigeant une plus grande transparence de la chaîne d'approvisionnement. Reflétant des régimes de divulgation rigoureux déjà en vigueur en Europe, ce changement signifie que les PME du Nouveau-Brunswick qui intègrent des indicateurs ESG dans leur stratégie et leur rapport seront en meilleure position pour accéder au capital, satisfaire aux exigences en matière d'approvisionnement et démontrer leur résilience dans un marché mondial en évolution. L'Accord de libre-échange Canada-UE, l'AECG, réaffirme l'engagement de l'Union européenne et du Canada envers le développement durable, en veillant à ce que le commerce et l'investissement renforcent la protection de l'environnement et les droits du travail (gouvernement du Canada, 26 septembre 2018)



Avec plus de 90 % des exportations du N.-B. allant actuellement aux États-Unis (McNally, 2025), l'évolution du paysage de la politique commerciale américaine ajoute un risque important aux PME, qui dépendent fortement du marché américain. Le Canada a actuellement 51 accords de libre-échange, ouvrant un accès préférentiel aux marchés du monde entier (Service des délégués commerciaux du Canada, 2025). L'expansion vers des marchés de rechange, comme l'Europe et l'Asie, où la demande de produits durables et à faibles émissions de carbone est en croissance, offre une opportunité stratégique. Alors que le Canada continue de peaufiner ses engagements en matière de climat, les PME du Nouveau-Brunswick pourraient se positionner pour maintenir et élargir leur portée sur le marché, assurant ainsi une stabilité et une croissance à long terme malgré les dynamiques mondiales en évolution. Le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 (gouvernement du Canada, 2024). Le Nouveau-Brunswick a fixé une cible de [2030](#) afin de réduire les émissions de 46 % par rapport aux niveaux de 2005. (gouvernement du N.-B., 2023). Le Nouveau-Brunswick a également publié une [Politique d'approvisionnement écologique en 2022](#). Il existe d'importantes influences politiques, qui pourraient potentiellement évoluer dans les années à venir, bien que d'autres régions affichent des engagements fermes et continus envers des objectifs de carboneutralité.

L'Union européenne et les importants marchés asiatiques, comme le Japon et l'Inde, redéfinissent activement leurs économies autour de développement durable, créant à la fois une demande et une exigence pour des biens respectueux de l'environnement. Par exemple, le pacte vert pour l'Europe (Commission européenne, 2019) et le Mécanisme d'ajustement carbone à la frontière (CBAM; Commission européenne, 2023) établissent des normes strictes en matière d'intensité des émissions de carbone et de transparence de la chaîne d'approvisionnement, ce qui signifie que les exportateurs doivent démontrer des pratiques de production durables pour accéder à ces marchés. De même, la stratégie de croissance verte du Japon et les engagements de l'Inde dans le cadre de l'Accord de Paris entraînent un changement vers des industries à faibles émissions de carbone et utilisant des ressources de façon efficace (METI, 2020; Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2021). Pour les PME du Nouveau-Brunswick, ces développements offrent un avantage concurrentiel :

les entreprises qui peuvent innover et satisfaire aux normes environnementales croissantes seront en meilleure position pour entrer dans de nouvelles chaînes de valeur mondiales, attirer des acheteurs haut de gamme et assurer une croissance à long terme sur des marchés de plus en plus axés sur la responsabilité climatique.

L'exportation vers ces marchés nécessite que les PME aient une compréhension beaucoup plus approfondie de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans toutes les portées. Les émissions de portée se réfèrent aux catégories d'émissions de GES telles que définies par le Green House Protocol reconnu à l'échelle internationale :



Les émissions de portée 1 sont des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise, comme la combustion de carburant provenant des véhicules de l'entreprise, des chaudières ou des processus de fabrication sur place.



Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes résultant de la production d'énergie achetée, y compris l'électricité, la vapeur, le chauffage et le refroidissement consommés par l'entreprise.



Les émissions de portée 3 englobent toutes les autres émissions indirectes qui se produisent tout au long de la chaîne de valeur d'une entreprise, y compris les activités des fournisseurs, les voyages d'affaires, le transport et la distribution, l'élimination des déchets, et même l'utilisation des produits vendus par les clients. Mesurer et réduire les émissions de portée 3 est souvent l'aspect le plus complexe, mais aussi le plus impactant des efforts en matière de développement durable d'une entreprise.



Au Nouveau-Brunswick, la consommation d'énergie, en particulier celle provenant du chauffage, des activités manufacturières et des parcs de véhicules de transport, représente la plus grande source d'émissions de portée 1 et de portée 2 chez les PME (Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 2023). L'utilisation de carburant par les parcs et l'utilisation d'énergie par les bâtiments dominent les profils d'émissions de nombreuses petites entreprises. Les émissions de portée 3, bien que mesurées de manière moins cohérente, sont de plus en plus pertinentes alors que les marchés mondiaux exercent un contrôle accru sur le développement durable de la chaîne d'approvisionnement. Il sera essentiel de s'attaquer à ces émissions, au moyen d'actions telles que l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'optimisation de la logistique et le choix de fournisseurs à faibles émissions de carbone, pour les PME qui cherchent à satisfaire aux exigences des marchés européens et de certains marchés asiatiques et à démontrer un leadership en matière de responsabilité climatique.

Horizons Verts existe pour transformer les intentions en matière de développement durable des PME en avantages commerciaux tangibles à l'échelle provinciale, nationale et mondiale. Le fait d'aider les PME à innover, à réduire les risques et à prospérer dans une économie à faibles émissions de carbone permettra de positionner le N.-B. comme un chef de file national dans l'entreprise verte et résiliente.

Cette mission est motivée par le besoin réel des PME de concilier la pression à décarboner avec l'impératif de rester concurrentielles dans un environnement économique de plus en plus instable. Pour rester en tête, les PME doivent renforcer la flexibilité du marché, réduire la dépendance excessive à l'égard d'un seul client ou d'une seule région et s'assurer que chaque investissement en matière de développement durable génère des rendements clairs.

Compte tenu de ces possibilités et de ces défis, le projet Horizons Verts a été lancé au début de 2024 pour soutenir la transition des PME alors qu'elles se dirigent vers la durabilité environnementale, tout en maintenant (ou en augmentant) leur compétitivité dans un environnement économique de plus en plus déstabilisé. En utilisant une approche par étapes en trois volets, le projet Horizons Verts a :

En utilisant une approche par étapes en trois volets, le projet Horizons Verts a :

- **terminé un sondage de référence à l'échelle provinciale** pour évaluer les attitudes, les obstacles, les motivations et les pratiques actuelles des PME du Nouveau-Brunswick en matière de développement durable de l'environnement;
- **convoqué un sommet d'une journée avec les intervenants** pour approfondir l'engagement, valider les résultats initiaux et recueillir des perspectives supplémentaires de l'ensemble de l'écosystème des intervenants;
- **lancé un laboratoire d'innovation sociale adapté**, incluant une consultation approfondie avec les PME, le conseil de leadership Horizons Verts et le conseil consultatif de recherche, ainsi que d'autres chefs de file et intervenants. Ensemble, l'approche de laboratoire et les concepts potentiels ont été conçus conjointement et ont permis une approche unique. Les idées ont été affinées et utilisées pour créer des interventions concrètes, qui permettront aux PME de renforcer leurs pratiques de développement durable tout en améliorant leur compétitivité.

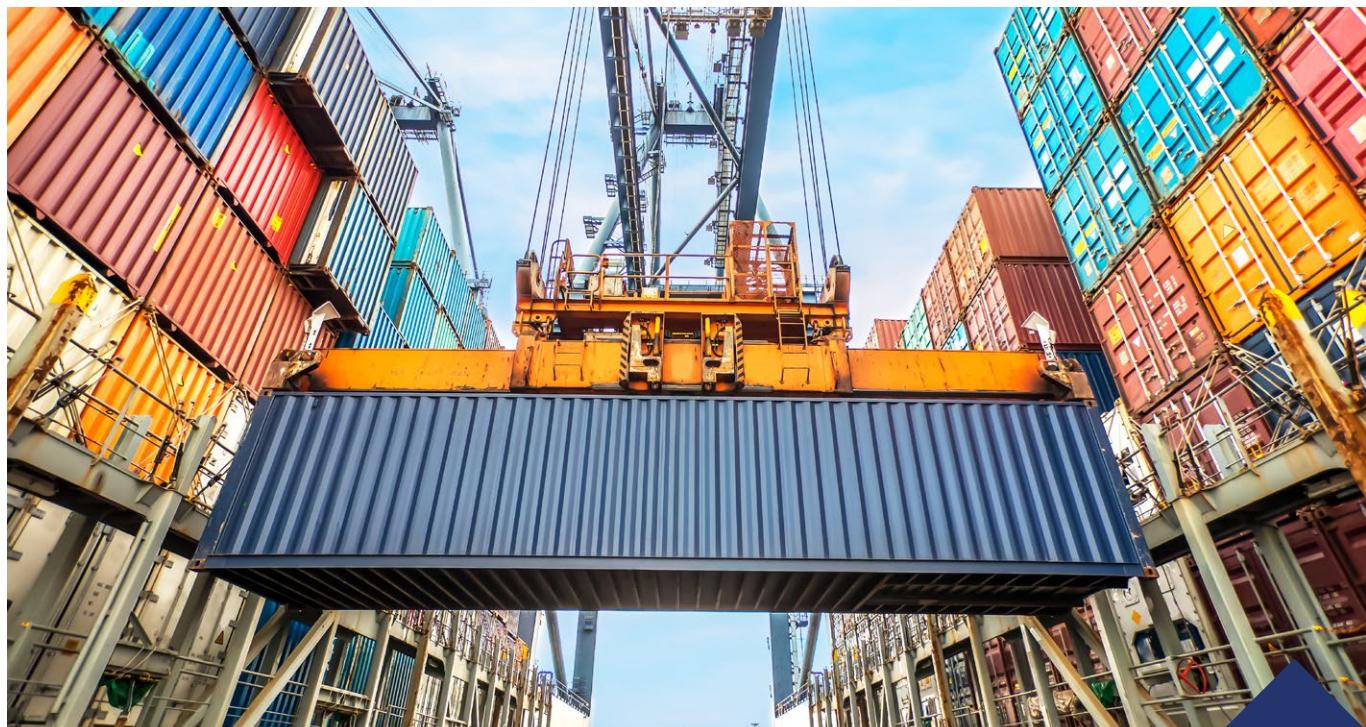
Dans le présent mémoire, on résume les idées recueillies jusqu'à présent au cours de la phase de découverte de ce projet. Il encadre les principaux défis et les principales possibilités auxquels sont confrontées les PME du N.-B. dans le contexte plus large des changements environnementaux, économiques et géopolitiques. En examinant les politiques et initiatives existantes, dans le mémoire, on jette les bases de la prochaine phase de travail. On y met en évidence les endroits où existent des lacunes en matière de sensibilisation ou de volonté de changement et on y souligne plusieurs possibilités où les approches des laboratoires d'innovation sociale peuvent avoir le plus grand impact pour accélérer le progrès des PME vers le développement durable et les objectifs de carboneutralité, tout en renforçant leur capacité à s'adapter, à se diversifier et à faire concurrence dans une économie mondiale de plus en plus déstabilisée. On y positionne les concepts proposés pour catalyser des solutions, qui renforceront la résilience des PME, débloqueront de nouvelles opportunités de marché et soutiendront la transition du N.-B. vers un avenir durable et inclusif.

Faire face aux vents contraires – Pourquoi l'adaptation au climat est-elle importante pour les PME du N.-B.

Dans le langage des affaires et des finances, un « vent de face » décrit toute condition tout ou facteur qui inhibe le progrès. Les PME du N.-B. naviguent actuellement dans une convergence de vents de face économiques et environnementaux. Ces forces, bien que redoutables, soulignent l'urgence de l'adaptation—non seulement pour survivre, mais également pour se positionner en vue d'un succès à long terme dans une économie en mutation. La section suivante représente un résumé des principaux défis mentionnés par les PME et les chefs de file de l'industrie au N.-B. durant la phase de découverte, tant maintenant qu'à l'avenir.

Commerce, tarifs et accès au marché

Le Nouveau-Brunswick exporte 92 % de ses biens vers les États-Unis, laissant les PME hautement vulnérables aux changements de politique commerciale, aux tarifs et au protectionnisme (McNally, 2025). Alors que la politique américaine évolue, les marchés européens et asiatiques offrent de nouvelles opportunités, mais qui s'accompagnent de plus en plus de normes de développement durable et d'exigences de transparence en matière d'empreinte carbone, en particulier en ce qui concerne les émissions de portée 1 à 3. **Il n'est plus viable d'entrer sur ces marchés sans une stratégie climatique claire.**



Augmentation des coûts de l'énergie

Les prix de l'énergie au N.-B. ont fortement augmenté ces dernières années, en raison de la volatilité mondiale des combustibles, des contraintes d'infrastructure et des coûts à long terme des systèmes à forte intensité de carbone. Les PME dans les secteurs de la fabrication, de la transformation alimentaire et du transport sont touchées de manière disproportionnée, car l'énergie peut représenter une part importante des coûts d'exploitation. **Contrairement aux grandes entreprises, de nombreuses PME manquent de capital pour investir dans des technologies propres ou l'amélioration du rendement énergétique, même lorsque les économies sont évidentes à long terme.**

Alors que l'électrification s'accélère à la fois par la transition vers des véhicules électriques et le déploiement de services numériques alimentés par l'IA, la demande d'électricité devrait augmenter considérablement. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que les charges de travail en IA pourraient à elles seules augmenter la consommation mondiale d'électricité de jusqu'à 1 000 TWh d'ici 2030, et une adoption généralisée des véhicules électriques pourrait ajouter 2 000 TWh supplémentaires par an (AIE, 2024). Les deux exercent une pression à la hausse supplémentaire sur les taux et les investissements dans le réseau. Combiné à une intensification de la tarification du carbone, les coûts énergétiques devraient rester volatils.

Sans adopter de mesures proactives, comme des audits énergétiques, des améliorations de l'efficacité ou la participation à des programmes d'approvisionnement en énergies renouvelables, de nombreuses PME trouveront de plus en plus difficile de rester compétitives, en particulier dans les secteurs orientés vers l'exportation.

Concurrence en fonction du prix par rapport à en fonction de la valeur

De nombreuses entreprises du N.-B. ont historiquement fait concurrence en fonction du coût. Toutefois, les acheteurs mondiaux (comme en Europe) se tournent vers des achats axés sur la valeur. Cela inclut le rendement environnemental et la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les PME doivent apprendre à communiquer leur proposition de valeur en matière de développement durable ou risquer d'être mises de côté dans les décisions en matière d'approvisionnement. Pourtant, **négocier sur la valeur nécessite de la confiance et de la clarté**, tous deux sapés par l'incertitude, le désespoir et la « crainte de perturber la relation » avec les clients existants.

Souveraineté alimentaire et volatilité de la chaîne d'approvisionnement

Alors que le changement climatique perturbe les chaînes d'approvisionnement mondiales, la souveraineté alimentaire et l'approvisionnement local deviennent des priorités croissantes. Les prix à l'épicerie sont de plus en plus influencés par des perturbations liées au climat, comme la sécheresse, les inondations et les conditions météorologiques extrêmes, qui affectent à la fois la production et le transport (Rapport d'adaptation, 2025). **Les PME dans les secteurs alimentaire et agricole ont besoin de plans d'adaptation non seulement pour la résilience opérationnelle, mais aussi pour rester viables dans des marchés de plus en plus volatils.**



Renforcement de la crédibilité environnementale dans un paysage post-projet de loi C-59

En vertu des modifications apportées à la *Loi sur la concurrence* introduite par le projet de loi C-59, qui est entré en vigueur le 20 juin 2024, **les PME canadiennes font face à des risques juridiques et de réputation accrus pour avoir formulé des déclarations environnementales non corroborées** (Initiative canadienne de droit climatique, 2024; gouvernement du Canada, 2024). La législation exige que toute représentation concernant les avantages environnementaux d'un produit ou d'une pratique commerciale soit soutenue par une justification adéquate et appropriée (comme des tests ou des vérifications conformes à des méthodologies reconnues à l'échelle internationale) avant d'être rendue publique. Le non-respect peut entraîner des pénalités importantes, y compris des amendes pouvant atteindre 10 millions de dollars pour une première infraction, 15 millions de dollars pour des infractions subséquentes, ou 3 % des revenus mondiaux, selon le montant le plus élevé. À partir du milieu de 2025, des acteurs privés pourront déposer des plaintes auprès du Tribunal de la concurrence. Une réponse rapide au projet de loi C-59 a mené à ce que l'on appelle l'« écomutisme », qui fait référence aux entreprises qui retiennent la divulgation de mesures de développement durable pour éviter les risques juridiques connexes (Energy Futures Lab, 2025).

Le prix de l'inaction

Les inondations sont maintenant un risque majeur pour les entreprises du N.-B. Des villes, comme Saint John, figurent parmi les plus vulnérables au Canada. Pourtant, plus de 75 % des PME canadiennes n'ont pas de plan climatique officiel. Cette absence de préparation expose les entreprises à des dommages matériels, à l'augmentation des primes d'assurance, à une perturbation des opérations et à des pertes de revenus (Le rapport de manifestation d'intérêt des chambres de commerce, 2025).

S'adapter est une nécessité, et c'est déjà en cours

La majorité des PME affirment qu'elles sont préoccupées par le changement climatique et souhaitent en faire davantage pour être durables (Pollara Executive Summary, 2024). **Bon nombre ne savent pas par où commencer, et le coût reste le principal obstacle cité à l'action** (Pollara Executive Summary, 2024).

[Traduction] « Nous devrions considérer le climat non seulement comme un coût, mais comme une opportunité économique. Pouvons-nous créer des produits ou des services au Nouveau-Brunswick qui nous placent dans une position forte pour diriger dans ce domaine? Certains marchés sont déjà là — ils se concentrent sur l'adaptation, car le coût du risque climatique est en train d'être intégré. Les hypothèques, l'assurance, le coût du capital — tout augmente. Nous ne pourrons peut-être pas inverser ces tendances, mais nous pouvons créer des entreprises qui prospèrent à l'intérieur de celles-ci. Nous devons nous demander : comment pouvons-nous travailler sur les aspects positifs de ce changement au lieu de rester bloqués sur les aspects négatifs?

Parce que la réalité, c'est que nous sommes tous dans le domaine du développement durable maintenant, que cela nous plaise ou non. C'est comme dire il y a 15 ans : ‘ Je ne suis pas dans le domaine de l'Internet ’. Tout le monde y touche, que ce soit directement ou indirectement. Et si nous ne construisons pas vers un double résultat, nous allons être laissés pour compte. »

Propriétaire de PME, juin 2025

Politique régionale en soutien au développement durable Stratégie d'adaptation au climat du N.-B.

Le Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick (2022–2027) décrit une stratégie globale pour renforcer la résilience de la province face aux répercussions des changements climatiques. Ce plan met l'accent sur la collaboration entre divers secteurs et communautés pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces. Il fournit des orientations de haut niveau sur l'adaptation dans divers secteurs, y compris des outils pour les municipalités et les organismes régionaux. Toutefois, il ne cible pas explicitement les PME dans la plupart de ses mesures d'adaptation.

Les PME du N.-B. sont conscientes des risques et ouvertes au changement, mais elles font face à des obstacles, notamment en ce qui concerne les coûts, l'incertitude et le manque de voies claires. Bien que la stratégie d'adaptation provinciale prépare le terrain, elle doit être traduite en outils, incitatifs et récits pertinents pour les PME afin de susciter une véritable action.

Pression maximale	Exemples d'incidences
Changement climatique et changements environnementaux	Risques d'inondation, augmentation des frais d'assurance, normes de développement durable du marché d'exportation.
Instabilité géopolitique et commerciale	Tarifs, dépendance aux marchés américains, besoins de diversification (UE, Asie).
Pressions liées aux coûts et à l'inflation	Augmentation des coûts de l'énergie, des transports et des intrants; coûts de conformité réglementaire.
Pénuries de main-d'œuvre et de talents	Difficulté à recruter des travailleurs qualifiés; défis liés au vieillissement de la main-d'œuvre.
Exigences en matière de technologie et de transformation numérique	Besoin d'outils numériques, d'adoption de technologies propres et d'innovation compétitive.
Accès au capital et obstacles au financement	Défis liés à l'obtention de financements pour les améliorations du développement durable et les investissements en matière d'adaptation.



Composantes clés de la stratégie d'adaptation au climat du Nouveau-Brunswick

1. Direction et planification stratégique de la province

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à adopter une approche proactive pour faire face au changement climatique. Le Plan d'action sur les changements climatiques 2022–2027 comprend 30 nouvelles mesures visant à rendre la province plus durable, abordable et résiliente. Ces actions visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à se préparer aux répercussions climatiques et à promouvoir des pratiques durables dans tous les secteurs.

2. Soutien aux collectivités locales

Reconnaissant l'importance des mesures locales, la province a établi des objectifs pour la planification de l'adaptation des municipalités. D'ici 2025, 50 % des collectivités locales et des districts ruraux devraient avoir achevé des plans d'adaptation, avec l'objectif d'une réalisation à 100 % d'ici 2030. Ces plans détermineront les vulnérabilités et définiront les mesures d'adaptation prioritaires pour renforcer la résilience des communautés. En 2023, 58 % des municipalités du N.-B. avaient terminé des plans d'adaptation au climat (gouvernement du N.-B., 2023).

3. Mobilisation communautaire et ressources

Pour aider les collectivités dans la planification de l'adaptation, la province a élaboré des ressources telles que le « Guide de planification de l'adaptation aux changements climatiques ». Ce guide fournit des renseignements sur l'évaluation des vulnérabilités, la définition des priorités et la mise en œuvre de mesures d'adaptation. Il souligne également l'importance d'intégrer les considérations climatiques dans la planification de l'utilisation des terres et les processus de prise de décision.

4. Initiatives et collaborations régionales

Les organismes régionaux, comme la Commission de services régionaux Chaleur, élaborent activement des plans d'adaptation au climat adaptés à leurs besoins spécifiques. Ces initiatives impliquent l'évaluation des risques régionaux, l'engagement des intervenants et la mise en œuvre de mesures pour traiter les vulnérabilités identifiées.

5. Considérations en matière de santé et d'équité

La province reconnaît que les répercussions du changement climatique peuvent agraver les disparités en matière de santé. Les projets dirigés par Santé publique Nouveau-Brunswick se sont concentrés sur l'évaluation des vulnérabilités sanitaires liées au changement climatique, en particulier dans les milieux urbains et ruraux. Ces évaluations visent à informer les stratégies d'adaptation, qui traitent des risques pour la santé et favorisent l'équité.

Outils et cadres provinciaux

En plus de la stratégie d'adaptation au climat décrite ci-dessus, le Nouveau-Brunswick a également élaboré un [Guide de planification de l'adaptation aux changements climatiques](#) pratique pour doter les intervenants locaux d'outils afin de renforcer la résilience. Ce guide est conçu pour accroître l'expertise et la capacité des gouvernements locaux et de leurs partenaires (y compris les ONG et les consultants) à réaliser des évaluations des risques climatiques et des vulnérabilités, à élaborer des plans d'adaptation et à déterminer des options d'adaptation efficaces. Il établit un cadre structuré, qui suit un processus de planification étape par étape, depuis l'évaluation initiale des risques climatiques jusqu'à la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Le contenu du guide va des projections climatiques spécifiques au Nouveau-Brunswick aux méthodologies pour prioriser les vulnérabilités et les actions, fournissant un modèle cohérent pour la planification de l'adaptation au niveau communautaire. Il est important de noter que cette approche soutient les objectifs d'adaptation de la province : par exemple, le Plan d'action sur les changements climatiques du N.-B. exige à ce que les plans d'adaptation soient mis à jour d'ici 2025 pour 50 % des collectivités locales et 100 % d'ici 2030. Le rapport le plus récent sur les progrès du gouvernement vers ces objectifs montre que 58 % des municipalités du Nouveau-Brunswick ont des plans d'adaptation environnementale (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2023). En offrant des cadres de planification clairs et des ressources pour atteindre ces objectifs, le guide aide à garantir que les efforts d'adaptation sont systématiques et répandus. L'intégration de ces orientations dans la stratégie provinciale comble les lacunes précédemment notées (comme une sensibilisation et une capacité de planification limitées) en donnant aux collectivités et aux entreprises un ensemble cohérent d'outils pour gérer de manière proactive les risques climatiques.

Alignement et soutien de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

À l'échelon fédéral, les efforts d'adaptation au climat du Nouveau-Brunswick sont renforcés par la [Stratégie de développement durable 2023–2027](#) de l'APECA et de son [Plan ministériel 2025–2026](#), qui privilégient la croissance propre, le développement durable et le soutien aux PME dans l'ensemble du Canada atlantique. La vision de développement durable de l'APECA vise une économie inclusive à faibles émissions de carbone d'ici 2050, et l'Agence soutient cette vision par des investissements stratégiques dans les technologies propres, l'efficacité énergétique et d'autres pratiques durables, qui aident les PME et les collectivités à « écologiser » leurs opérations. Ces stratégies s'alignent explicitement sur les objectifs climatiques nationaux. Par exemple, l'APECA s'engage à élargir l'accès à une énergie propre abordable, à faire progresser la décarbonisation industrielle et à accélérer l'écologisation des entreprises et des chaînes d'approvisionnement dans le cadre de la transition vers la carboneutralité du Canada. Cette harmonisation des politiques se reflète dans des initiatives concrètes : L'Initiative de la croissance propre de l'APECA favorise la participation des entreprises du Canada atlantique dans les industries émergentes de l'énergie propre (comme la conversion de l'énergie éolienne en hydrogène, le stockage d'énergie, les petits réacteurs modulaires, et plus encore) tout en aidant les secteurs traditionnels à faire la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone.

En même temps, l'Agence fait progresser l'innovation énergétique en exploitant le potentiel de la région en matière d'énergie renouvelable et en faisant la promotion de l'électrification et des solutions d'efficacité énergétique pour améliorer la compétitivité des entreprises. Tout aussi important, le soutien fédéral met l'accent sur la diversification économique et la résilience communautaire ; l'APECA investit dans des projets locaux et le renforcement des capacités qui aident les communautés et les PME à diversifier leurs activités économiques et à s'adapter aux répercussions climatiques, renforçant ainsi la résilience à long terme de concert avec une croissance durable. Grâce à ces initiatives soutenues par le gouvernement fédéral, les objectifs provinciaux d'adaptation climatique du Nouveau-Brunswick sont étroitement alignés aux efforts nationaux plus larges, garantissant que l'engagement de la province en faveur du développement durable et de la résilience est renforcé par des investissements et des programmes fédéraux ciblés.



Découverte : Comment les PME du N.-B. envisagent le changement climatique et la nouvelle économie verte et s'y adaptent.



**La première ministre,
Susan Holt :**

[Traduction] *Le Nouveau-Brunswick a été fait pour ce moment dans le temps. Nous avons ce que le monde veut et ce dont le monde a besoin.*

Nous allons réajuster notre économie pour répondre à ce moment, pour la croissance.

Il va falloir que nous soyons tous unis pour saisir cette opportunité. Nous avons ce dont le monde a besoin en matière de logements modulaires, de défense, de minéraux critiques, de développement énergétique, de corridors commerciaux et de foyer pour les histoires et les artistes destinés à la scène mondiale.

[Lien vers le message](#)



Engagement du Canada et du Nouveau-Brunswick envers des émissions carboneutres

Canada's commitment to achieve net-zero greenhouse gas (GHG) emissions by 2050 is a cornerstone of its national climate strategy. This objective, legislated through the Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act, requires that all GHG emissions be eliminated or offset by equivalent removals via carbon capture technologies or natural sinks such as forests (Government of Canada, 2021). Achieving net-zero is essential to mitigating climate risks, preserving biodiversity, and ensuring long-term economic competitiveness. Provincial and federal agencies are aligning around Canada's net zero goals: The Government of New Brunswick has set ambitious climate goals and has embedded sustainability as a core pillar (ONB 2024); and ACOA has launched dedicated sustainability streams to help SMEs adopt and scale environmentally responsible practices (ACOA, 2023a; ACOA 2023b).

Pour atteindre des objectifs fixés, le gouvernement fédéral a introduit des voies spécifiques à chaque secteur et des jalons intermédiaires. Le Canada vise à réduire les émissions de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Il a également établi le Plan de réduction des émissions pour 2030 et élimine progressivement l'électricité produite à partir du charbon sans dispositif de réduction d'ici 2030 (Gouvernement du Canada, 2023; Gouvernement du Canada, 2022). Des investissements sont dirigés vers l'électrification, l'efficacité énergétique, l'innovation en technologie propre et les systèmes de transport à zéro émission.



En accord avec ces ambitions nationales, le Nouveau-Brunswick a établi sa propre feuille de route pour la réduction des émissions. La province s'est engagée à réduire les émissions à 10,7 mégatonnes d'ici 2030, ce qui représente une réduction de 46 % par rapport aux niveaux de 2005, et à atteindre des émissions carboneutres d'ici 2050. Le Plan d'action sur les changements climatiques de la province 2022–2027 et le Plan intégré des ressources d'Énergie NB 2023 fournissent des feuilles de route détaillées axées sur la production d'énergie renouvelable, le transport électrifié, les rénovations de bâtiments et les voies industrielles à faibles émissions de carbone (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2022; Énergie NB, 2023).

Le secteur de l'électricité du Nouveau-Brunswick, qui s'appuyait historiquement sur les combustibles fossiles, subit une importante transformation (Énergie NB, 2023). La province investit dans des sources de production d'énergie plus propre, comme l'éolien et le solaire, et explore les petits réacteurs nucléaires modulaires (PRM) ainsi que la modernisation du réseau. Ces changements visent non seulement à réduire les émissions, mais aussi à améliorer la sécurité énergétique et à créer des perspectives d'emplois verts.

De plus, plusieurs initiatives, y compris le projet Horizons Verts, permettent aux PME de la province de contribuer de manière significative à ces objectifs. Des programmes notables sont offerts par Énergie NB, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (GNB), ONB et l'APECA. Par exemple, Énergie NB soutient la mise en œuvre initiale de technologies écoénergétiques, comme l'éclairage LED, les thermostats programmables et l'amélioration de l'isolation. Ceci permet aux entreprises de réduire leur empreinte environnementale avec moins d'investissement initial et de déterminer souvent des mesures d'économie de coûts. Bien que ces mesures aident les entreprises à réduire leur empreinte environnementale avec

un investissement initial minimal, et qu'elles révèlent souvent des économies de coûts, elles ont tendance à cibler les gains faciles, ce qui suggère qu'il reste à explorer des opportunités plus importantes et plus transformantes.

La politique gouvernementale et les transitions à grande échelle des services publics sont essentielles, le succès des ambitions de carboneutralité nette du N.-B. dépendra également de l'engagement direct des PME. Le sondage de Pollara sur les PME du N.-B. a révélé que 88 % des PME de la province estiment que le gouvernement devrait assurer une direction et en faire davantage pour encourager les PME à être durables d'un point de vue environnemental. En même temps, une étude du gouvernement fédéral a démontré que chaque dollar investi dans la résilience climatique peut générer jusqu'à 15 \$ en pertes évitées (Rapport sur l'adaptation, 2025). Les PME jouent un rôle central dans la création d'emplois, l'investissement local et l'innovation dans tous les secteurs. Il est essentiel de comprendre leurs pratiques actuelles, leurs motivations et leurs défis pour concevoir des stratégies climatiques efficaces qui soient à la fois pratiques et inclusives. La section suivante explore le paysage des PME : qui elles sont, dans quels secteurs elles opèrent et comment elles sont positionnées pour contribuer à un avenir à faibles émissions de carbone et résilient au climat.



Paysage et caractéristiques des PME au Nouveau-Brunswick



Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 99 % de toutes les entreprises au Nouveau-Brunswick et emploient 92 % de la main-d'œuvre du secteur privé de la province (McNally, 2025). Ces entreprises opèrent dans un large éventail de secteurs, y compris la construction, la fabrication, l'hébergement et les services de restauration, le commerce de détail, ainsi que les soins de santé et l'aide sociale. Bien que la répartition sectorielle varie, les PME constituent un élément fondamental de l'économie provinciale et contribuent de manière significative à l'emploi régional, à la prestation de services et aux chaînes d'approvisionnement.

La plupart des PME au N.-B. sont modestes en taille et en revenus. Parmi les 400 PME dont fait état Pollara Strategic Insights dans le cadre de ce projet, plus de 70 % emploient moins de 50 personnes et environ 39 % déclarent des revenus annuels inférieurs à 1 million de dollars. Ces entreprises sont petites selon la définition des PME de l'ISDE et ont tendance à être géographiquement concentrées dans des centres urbains, comme Moncton, Fredericton et Saint John (bien que leur rôle vital dans les communautés rurales ne doive pas être sous-estimé). Leur taille limite souvent leur accès au capital et à la main-d'œuvre qualifiée, tout en leur permettant de rester souples et intégrés dans les réseaux économiques locaux.

Le profil de propriété des PME reflète une diversité croissante au sein du paysage entrepreneurial de la province. Les entreprises détenues par des femmes représentent 37 % de la population des PME, tandis que 15 % sont détenues par des immigrants, 13 % sont détenues par des minorités visibles et 7 % sont détenues par des Autochtones. Cette diversité apporte une gamme de perspectives et de capacités au développement d'entreprises locales. En même temps, bon nombre de ces entreprises font face à des obstacles structurels croisés, qui nécessitent des réponses stratégiques et des programmes adaptés.



74 %

des PME ont adopté
au moins une pratique durable



41 %

des émissions de gaz à effet de serre du N.-B. proviennent
des PME

Les PME du N.-B. prennent de plus en plus conscience de la nécessité de s'adapter aux changements environnementaux et économiques. Trois Canadiens sur quatre (74 %) rapportent avoir mis en œuvre au moins une pratique durable, le plus souvent l'efficacité énergétique et la réduction des déchets (Pollara Strategic Insights, 2025). Pourtant, une minorité importante (26 %) n'a pas adopté de mesures; parmi ceux-ci, plus de la moitié (54 %) affirment qu'ils ne souhaitent tout simplement pas modifier leurs opérations (Pollara Strategic Insights, 2025). Malgré des obstacles pratiques tels que le coût et le manque d'information, de nombreuses PME considèrent toujours le développement durable comme un avantage stratégique et cherchent activement des moyens d'améliorer leur résilience et leur compétitivité dans une économie en mutation.

En avril 2025, un rapport publié par Économie verte NB a mis en évidence plusieurs facteurs importants (Économie verte Nouveau-Brunswick, 2025). Au N.-B., les PME représentent 98,8 % de toutes les entreprises, mais génèrent collectivement 41 % des émissions de gaz à effet de serre de la province. Le secteur manufacturier à lui seul contribue à 7 % du PIB du Canada atlantique et emploie plus de 81 500 personnes, ce qui reflète la prévalence des opérations énergivores qui font face à des coûts de transport et d'énergie supérieurs à la moyenne, ainsi qu'à un accès limité au capital et à l'expertise technique. Dans les études d'installations pilotes, l'électricité (portée 2) représentait 71 % des émissions, tandis que la combustion stationnaire et mobile (portée 1) constituait le reste, soulignant le besoin crucial de décarbonisation du réseau pour améliorer la compétitivité des PME. Pourtant, l'analyse des politiques de décarbonisation fédérales et régionales par Économie verte NB a révélé un nombre inférieur de celles applicables au Nouveau-Brunswick, soulignant un écart de soutien stratégique pour les PME. En plus de ces difficultés, 60 % des fournisseurs de services locaux ne priorisent pas les PME (citant une capacité interne limitée et une demande perçue comme faible) et bon nombre signalent des lacunes en matière d'expertise en technologies propres et de compétences en mobilisation des clients nécessaires pour accompagner les entreprises dans la transition vers la carboneutralité.



En mai 2025, la première ministre Susan Holt a déterminé **les secteurs prioritaires suivants au N.-B.**, qui sont en accord avec les priorités fédérales énoncées dans la lettre de mandat du premier ministre (premier ministre du Canada, 2025) :



Logements modulaires



Développement énergétique



Minéraux critiques



corridors de défense et de commerce



Artistes

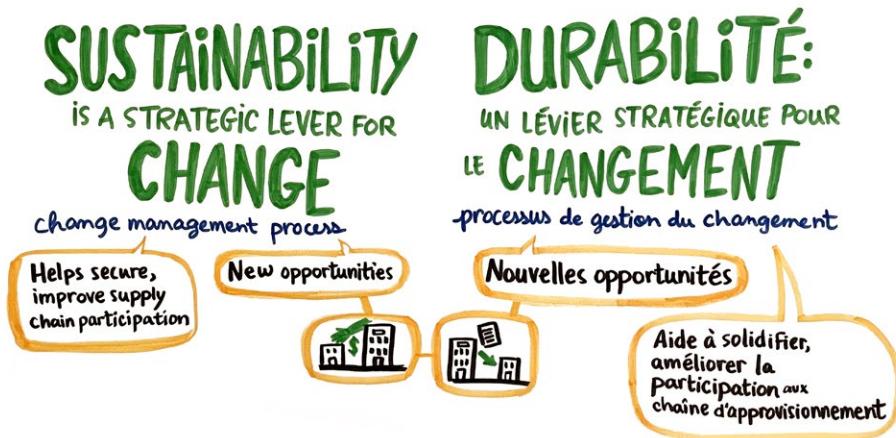
LE TABLEAU SUIVANT PRÉSENTE LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES DU N.-B., LEURS CONTRIBUTIONS AU PIB ET LEUR IMPORTANCE DANS LE PAYSAGE DE L'ÉCONOMIE VERTE (REMARQUE : LE SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER, BIEN QU'IL SOIT UN IMPORTANT CONTRIBUTEUR, EST EXCLU ICI, CAR IL NE CORRESPOND PAS À L'OBJECTIF DU PRÉSENT RAPPORT SUR L'ADAPTATION À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE).

Industries clés du Nouveau-Brunswick

INDUSTRIE	CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE	IMPORTANCE
Foresterie et produits du bois	2,77 milliards de dollars en exportations (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2023); plus de 20 000 emplois	Industrie de longue date (bois d'œuvre, pâte, papier); innovation en bioéconomie; emplois ruraux
Agriculture et Agroalimentaire	1,2 milliard de dollars en recettes monétaires agricoles ; 779 millions de dollars en exportations (Statistique Canada, 2025)	Comprend des pommes de terre, des bleuets, des produits laitiers, de la volaille et l'exploitation de serre; des possibilités en agriculture régénératrice; sensibles au climat et profondément liées aux enjeux de la terre et de l'eau.
Fabrication	une contribution de 4,12 milliards de dollars au PIB, soit 11,5 % (Statistique Canada, 2024)	Comprend la transformation des aliments, la fabrication de métaux, les plastiques et les matériaux avancés; le secteur dirigé par les PME; point de levier stratégique pour réduire les émissions et améliorer la compétitivité.

INDUSTRIE	CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE	IMPORTANCE
Tourisme et hôtellerie	2,3 milliards de dollars en dépenses des visiteurs; 690 millions de dollars de contribution au PIB; 38 500 emplois (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2024)	Tourisme naturel et culturel; potentiel de transition vers des modèles durables
Transport et logistique	4,0 milliards de dollars de contribution au PIB du Canada atlantique; 19 200 employés (Statistique Canada, 2025)	Ports, camionnage, fret; essentiels pour l'accès au marché des PME
Énergie et services publics	14 centrales de production avec une capacité de 3 772 MW; 386 000 clients (Énergie NB, 2024). Comprend également l'eau, les eaux usées et le gaz.	Énergie NB joue un rôle clé; possibilités d'énergie renouvelable et de modernisation du réseau; converge vers les transitions de combustibles de chauffage pour les bâtiments et l'industrie.
Construction	contribution de 3,58 milliards de dollars; 7,6 % du PIB du Nouveau-Brunswick	Forte présence de PME; potentiel en matière de bâtiments écologiques et d'infrastructures résilientes
TIC et cybersécurité (émergente)	Les secteurs des TIC et de la cybersécurité du Nouveau-Brunswick sont solides. En 2024, il y avait plus de 11 000 emplois en TIC au Nouveau-Brunswick (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2024)	Secteur de l'innovation en pleine croissance; faibles émissions et fort potentiel; présent dans des centres urbains, comme Fredericton, Saint John et Moncton.





Découverte du projet Horizons Verts : Comprendre les besoins et les possibilités des PME

La phase de découverte de cette initiative a établi une compréhension fondamentale de la manière dont les PME du N.-B. naviguent à travers les défis et les possibilités de l'adaptation au climat, de la décarbonisation et de l'économie verte au sens large. Conçu pour être à la fois fondé sur des données probantes et informé par la communauté, cette étape a rassemblé des recherches quantitatives, des études de cas du monde réel et des perspectives d'un large éventail d'intervenants. Le résultat est un tableau nuancé du paysage actuel et une orientation claire pour les actions futures.

Un élément central de cette phase était une étude complète réalisée par Pollara Strategic Insights. Cela comprenait une enquête représentative de 400 PME de la province, ainsi qu'une consultation en ligne supplémentaire auprès de 57 dirigeants d'entreprise. La recherche a saisi diverses perspectives à travers les secteurs industriels, les régions, les tailles d'entreprise et les modèles de propriété. Elle a fourni des données de référence essentielles sur les pratiques de développement durable des PME, les obstacles perçus à l'avancement, la préparation aux objectifs de carboneutralité du Canada pour 2050, et les niveaux d'intérêt pour divers types de soutien en matière de politiques et de programmes. Ces données probantes quantitatives ont contribué à ancrer le projet dans les réalités vécues de la communauté d'affaires.

En parallèle avec la recherche, le projet a organisé un événement public mettant en avant les PME du N.-B., qui démontrent déjà un leadership en matière de développement durable et de croissance propre en décembre 2024. Ces histoires ont servi non seulement à mettre en valeur des solutions concrètes mises en œuvre localement, mais aussi à favoriser l'apprentissage entre pairs et à inspirer une participation plus large. L'événement tenu à l'échelle de la province a souligné le potentiel des PME à être des catalyseurs d'innovation et de résilience au sein de l'économie et a exploré des voies pratiques vers la décarbonisation ainsi que des priorités communes pour accélérer les pratiques commerciales durables dans la province.

Ce travail a été enrichi par un engagement approfondi avec plus de trois douzaines de chefs de file provenant de l'écosystème économique et politique du N.-B. Les participants comprenaient des PDG d'entreprises importantes, des représentants principaux d'Énergie NB, d'Économie verte NB, du Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick et d'Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB), entre autres. Les personnes consultées figurent dans la section intitulée Intervenants et experts en la matière consultés. Leurs contributions ont mis de l'avant des idées précieuses sur les facteurs structurels et systémiques qui influencent la prise de décision des PME, ainsi que sur l'alignement stratégique entre les intérêts publics et privés. Ces conversations ont aidé à déterminer des effets de levier élevés et ont renforcé l'importance de la collaboration multisectorielle.

Ensemble, ces activités de découverte ont créé une plateforme solide pour l'action. La combinaison de la recherche, de l'engagement direct et du dialogue public a mis en lumière des éléments clés concernant les motivations, les contraintes et la capacité d'innovation de la communauté des PME de la province. Ces résultats informeront maintenant la prochaine phase du projet, qui comprend une analyse plus approfondie des données du sondage, des études de cas représentatifs d'entreprises faisant preuve de leadership en matière de développement durable, et une exploration de stratégies pratiques et évolutives pour soutenir les PME dans leur transition vers un avenir plus vert et plus résilient.

Points saillants du sondage en un coup d'œil :

Connaissance du développement durable :

- 83 % des PME connaissent les concepts de développement durable.
- 74 % ont adopté au moins une mesure de développement durable.

Défis liés à l'adoption :

- 60 % des PME ont du mal à mettre en œuvre des pratiques de développement durable, citant le coût et le manque de financement comme principaux obstacles.
- Un autre 15 % des PME ont indiqué que les défis de gestion des personnes constituaient un obstacle à l'adoption.
- Bien que 61 % des PME se sentent au moins quelque peu prêtes à atteindre les objectifs de carboneutralité du Canada pour 2050, 39 % se sentent mal préparées.

Motivations pour l'action

- 69 % des PME sont motivées par le désir d'aider l'environnement.
- 57 % sont motivés par les attentes des clients et la facilité de mise en œuvre.
- 56 % estiment que les opportunités financières sont un facteur de motivation clé.

Qui devrait diriger ?

- 88 % des répondants estiment que le gouvernement devrait prendre les devants et faire davantage pour encourager les PME à être durables d'un point de vue environnemental au moyen de politiques, de financements et d'investissements dans les énergies propres.
- Les PME (87 %) et les particuliers (88 %) partagent également la responsabilité de devenir plus durables d'un point de vue environnemental.

Pratiques actuelles en matière de développement durable

- 50 % des PME surveillent activement leur performance en matière de développement durable.
- Les activités les plus suivies incluent :
 - Le recyclage et la gestion des déchets (37 %).
 - L'efficacité du parc de véhicules de transport (32 %).
 - La conservation de l'eau (30 %).
- Cinq secteurs contribuent à 90 % des émissions commerciales de l'Atlantique : fabrication, exploitation minière/pétrole exploité en mer, transport, services publics et autres.

Taux d'adoption

- 74 % des PME rapportent avoir mis en œuvre au moins une pratique durable.
- Pratiques les plus courantes : efficacité énergétique (30 %), réduction des déchets (18 %) et gestion durable des déchets (16 %).



Ce que le développement durable de l'environnement signifie pour les PME du N.-B. :

Pollara Strategic Insights a réalisé des entrevues approfondies et a mené un groupe de discussion, s'entretenant avec 10 propriétaires de PME ou décideurs principaux du N.-B. au printemps 2025. Les citations suivantes démontrent la diversité des définitions de développement durable de l'environnement des PME de la province :

- Eh bien, de mon point de vue, c'est surtout d'essayer de penser à l'avenir et à nos enfants et petits-enfants et aux générations futures, de ne pas surexploiter nos ressources et d'essayer de limiter notre impact sur l'environnement pendant que nous sommes ici.
- Le développement durable de l'environnement signifie faire des affaires sans nuire à l'environnement dans son ensemble.
- Cela signifie passer d'un modèle linéaire « du berceau à la tombe » à une approche circulaire « du berceau au berceau ».
- Pour moi, personnellement, je pense que parfois c'est un peu un mot creux, pour être honnête. C'est tellement surutilisé dans le dialogue d'aujourd'hui qu'il peut être un peu difficile de même comprendre ce que cela signifie parce qu'être responsable ou durable sur le plan de l'environnement peut signifier des choses très différentes pour différentes personnes.
- Ma compréhension du développement durable de l'environnement consiste à réduire au minimum notre empreinte et à reconnaître que même les déchets ont un cycle de vie. Il s'agit de s'assurer que les matériaux font partie d'un cycle continu, où leur réutilisation et leur réaffectation ont du sens dans un système durable.
- Je suppose que, quand j'y pense selon mon point de vue de la gestion d'une installation de fabrication, il s'agirait de construire un produit qui est fabriqué de manière aussi écologique que possible.
- Je pense que cela signifie simplement être conscient des effets que nos actions ont sur l'environnement et faire de notre mieux pour respecter l'environnement et la nature.
- Pour moi, de mon point de vue commercial, il s'agirait d'essayer de réduire le gaspillage alimentaire et d'utiliser des produits biodégradables et des choses comme ça pour avoir un meilleur avenir pour les générations à venir.
- Et quand nous parlons de l'environnement, il ne s'agit pas seulement de la terre—cela s'étend aux mollusques, à la vie marine et aux pratiques océaniques durables. Cela signifie éviter la surpêche et la production de masse, en se concentrant plutôt sur des méthodes responsables, qui maintiennent l'équilibre et garantissent le développement durable à long terme.
- Faire les bonnes choses pour protéger l'environnement et laisser le monde en meilleur état pour la prochaine génération. Cela peut signifier tout, du recyclage, du compostage, de la conservation de l'eau à la réduction des émissions de carbone.



[Traduction] « Récemment, je me suis rendu compte que je disais qu'il semble y avoir un retour à la croissance et un éloignement du développement durable — et puis il m'est venu à l'esprit : le développement durable, c'est la croissance. Investir dans des énergies plus propres et des pratiques durables ne freine pas le progrès; cela l'accélère. Le défi est que beaucoup voient encore le « vert » comme un coût ou une contrainte plutôt que comme l'opportunité qu'il représente. Lorsqu'elle est reformulée, le développement durable devient un puissant moteur d'innovation, de compétitivité et de prospérité partagée à travers le Nouveau-Brunswick. »

Claire Harris, présidente – Clean Energy Connections

L'adaptation au climat est importante pour les PME du Nouveau-Brunswick

Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, les PME prennent de plus en plus conscience que le changement climatique n'est pas une menace lointaine, mais une préoccupation pressante et matérielle. Les résultats de Pollara Strategic Insights (2025) montrent qu'une importante majorité, soit 88 %, déclare être consciente par le changement climatique et les événements météorologiques extrêmes et préoccupée par ceux-ci, citant des risques tels que les inondations, les dommages aux infrastructures, l'augmentation des primes d'assurance et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Ces défis ne sont pas hypothétiques ; ils affectent déjà les opérations, les coûts et les horizons de planification à long terme. En réponse, 74 % des PME ont pris au moins une mesure en faveur du développement durable, en mettant en œuvre des mesures telles que des améliorations de l'efficacité énergétique, des initiatives de réduction des déchets et des politiques à faibles émissions.

85 %

Estiment qu'il est important que leur entreprise soit respectueuse de l'environnement.



80 %

sont d'avis que le fait d'être écologiquement responsable créerait des avantages concurrentiels pour leur entreprise



Bien que la sensibilisation et l'adoption initiale soient encourageantes, des écarts significatifs subsistent entre l'ambition et la mise en œuvre. De nombreuses PME rencontrent des obstacles complexes et cumulés, qui ralentissent ou bloquent les progrès. Soixante pour cent des PME indiquent avoir de la difficulté à mettre en œuvre des pratiques de développement durable, citant des contraintes financières, notamment les coûts initiaux élevés des rénovations et l'accès limité au financement, comme étant leur obstacle le plus important. Ces défis sont aggravés par des limitations internes : 15 % des PME citent des problèmes de gestion de personnes, comme la capacité limitée du personnel, le manque d'expertise interne ou la résistance au changement comme étant des obstacles à une adoption plus poussée. Parmi les 26 % d'entreprises qui n'ont pas adopté de mesures de développement durable, la moitié (54 %) ne sont pas intéressées à mettre en œuvre des pratiques écologiques. Par conséquent, moins d'une PME sur quatre a élaboré de plans officiels de développement durable ou d'action climatique, les laissant sans feuille de route claire et les exposant à des risques croissants liés à la réglementation et aux opérations.

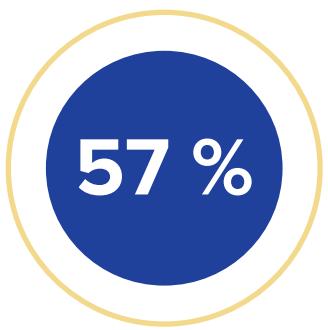


des PME se sentent plus ou moins prêtes à atteindre **LES CIBLES CANADIENNES DE CARBONEUTRALITÉ POUR 2050**

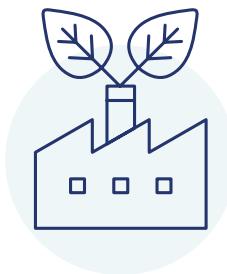


se sentent **INCERTAINES ou PAS DU TOUT PRÉPARÉES**

Ce sentiment de manque de préparation se reflète dans les perspectives des PME concernant les objectifs de carboneutralité du Canada pour 2050. Bien que 61 % se sentent au moins quelque peu préparés à atteindre ces objectifs, 39 % restent incertains ou non préparés (Pollara Strategic Insights, 2025). Les petites entreprises, en particulier celles comptant moins de dix employés, indiquent des niveaux de préparation encore plus bas. Au-delà des contraintes de ressources, certaines PME évoquent également la confusion concernant les programmes de remboursement disponibles, la difficulté à naviguer dans les incitatifs gouvernementaux et un manque d'outils simples et uniformisés pour faire le suivi des répercussions environnementales. Ces lacunes soulignent la nécessité d'interventions ciblées, en particulier celles qui combinent un soutien financier avec des conseils techniques et une navigation communautaire, pour aider les PME à combler l'écart entre la sensibilisation au développement durable et l'action climatique.

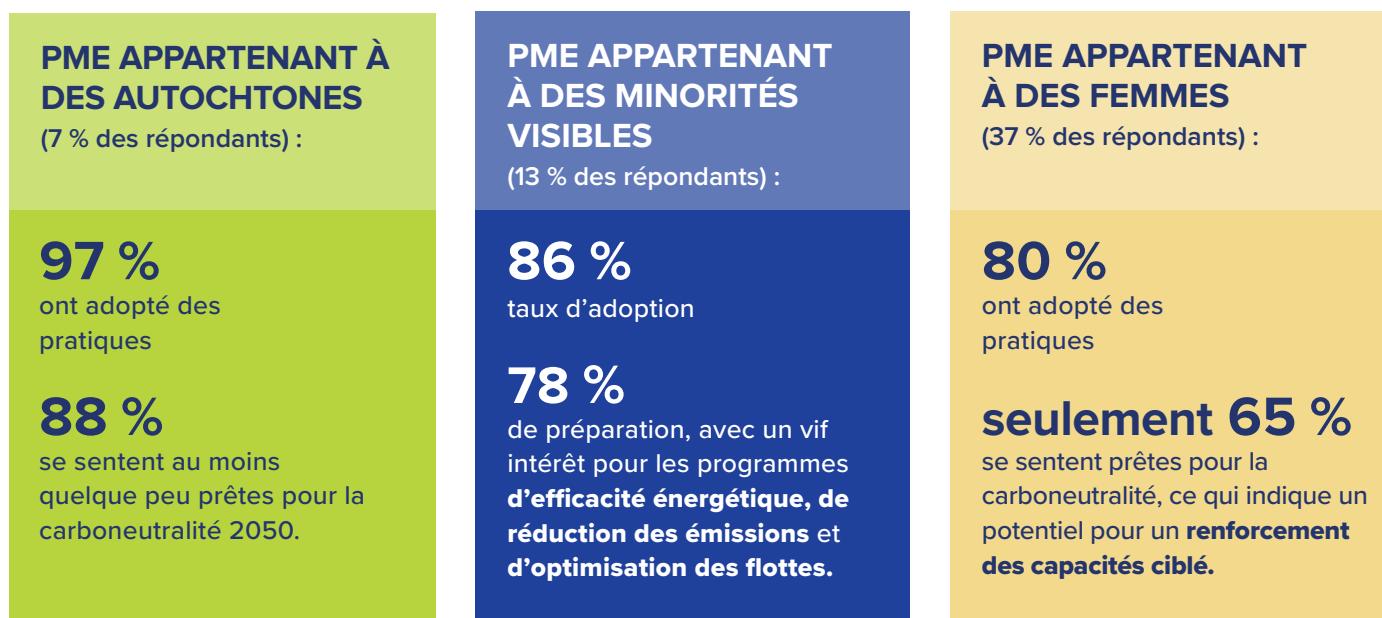


des PME du N.-B. considèrent **LES ATTENTES DE CLIENTS** comme **facteur majeur** les incitant à adopter des mesures environnementales.



Les motivations axées sur le client figurent également parmi les facteurs qui incitent les PME à agir en faveur du développement durable. Pollara Strategic Insights (2025) a révélé que **57 %** des PME du N.-B. estiment que **les attentes des clients** sont un moteur important pour adopter des mesures environnementales, qui vient juste après les préoccupations environnementales. Dans des entretiens qualitatifs, plusieurs grandes entreprises ont décrit la demande des principaux clients de détail et de biens de consommation emballés comme étant « essentielle » (Pollara Strategic Insights, 2025). Les jeunes consommateurs finaux recherchent de plus en plus des entreprises qui font preuve d'une véritable gestion de l'environnement, tandis que les grands acheteurs d'entreprise exigent désormais que les fournisseurs respectent des normes de développement durable. Ensemble, ces pressions axées sur les clients poussent les PME à intégrer des pratiques à faibles émissions de carbone non seulement comme un bien social, mais comme une nécessité pour maintenir l'accès au marché et la compétitivité.

Les données de Pollara révèlent une variation notable de l'engagement en matière de développement durable selon les profils de propriété. Les PME appartenant à des Autochtones (7 % des répondants) ouvrent la voie, alors que 97 % ont adopté des pratiques environnementales et 88 % se sentent au moins quelque peu préparées aux objectifs de carboneutralité du Canada. Les entreprises appartenant à des minorités visibles (13 %) affichent un taux de mise en œuvre de 86 % et un taux de préparation de 78 %, avec un fort intérêt pour les programmes d'efficacité énergétique, de réduction des émissions et d'optimisation de parcs automobiles. Les entreprises détenues par des femmes (37 %) dépassent la moyenne générale, 80 % ont mis en œuvre des mesures durables, mais seulement 65 % se sentent prêtes pour la carboneutralité, ce qui suggère un potentiel pour un renforcement des capacités sur mesure.

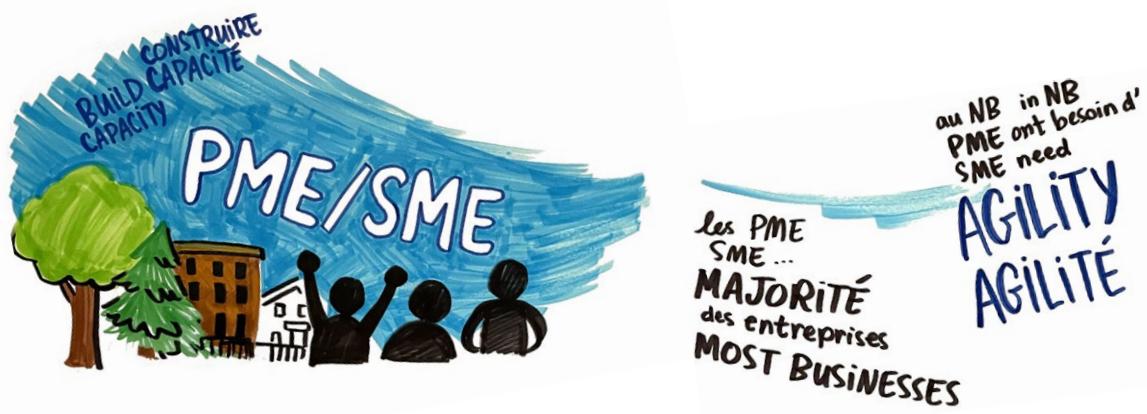


Il est important et encourageant de remarquer que la province abrite également un nombre croissant d'entreprises, qui perçoivent le développement durable non seulement comme une responsabilité, mais également comme un avantage concurrentiel. Ces entreprises construisent des opérations à la fine pointe de la technologie et à faibles émissions de carbone, repensent la conception et la livraison des produits, et se positionnent activement pour les marchés émergents et les possibilités d'approvisionnement. Leur leadership démontre ce qui est possible lorsque le développement durable est intégré comme une stratégie commerciale fondamentale, offrant non seulement des avantages environnementaux, mais également une résilience accrue, une attraction des talents et un potentiel de croissance à long terme.

Bien qu'un nombre croissant d'entreprises axées sur le développement durable ouvre la voie, la majorité des PME continuent de faire face à des obstacles substantiels, qui ralentissent leur progression. Malgré une motivation claire à agir, ancrée dans des valeurs environnementales, la demande des clients et la reconnaissance des avantages financiers à long terme, bon nombre sont contraints par des limitations pratiques et structurelles qui entravent la mise en œuvre.

Faire face à des obstacles importants

Les défis les plus souvent cités incluent des coûts élevés et un accès limité au financement, en particulier pour des améliorations nécessitant beaucoup de capital, comme les rénovations et le remplacement d'équipements. De nombreuses PME indiquent également un manque d'expertise et de capacité technique internes, ce qui peut rendre difficile l'évaluation des options, la mise en œuvre de nouveaux systèmes ou la demande de programmes d'encouragement. Les PME constatent que même lorsqu'elles voient des périodes de récupération rapides (p. ex. des DEL réduisant les dépenses énergétiques de 75 %), elles ne disposent pas de la capacité interne pour définir, financer et gérer des projets, « nous n'avons pas d'employés qui se consacrent à temps plein au développement durable », a déclaré un propriétaire (Pollara Strategic Insights, 2025). D'autres ne sont pas certains des normes à suivre ou de la manière de mesurer et de déclarer les émissions, en particulier en ce qui concerne la comptabilisation du carbone de la portée 1, 2, et 3. Ces réalités soulignent la nécessité de solutions de soutien qui sont abordables, faciles à naviguer, offrant un rendement sur l'investissement clair et évolutif à travers différents secteurs et différentes tailles d'entreprises.



Facteurs clés pour l'action climatique

En même temps, il y a des signaux clairs du moment où les PME agissent et des raisons pour lesquelles elles le font. L'analyse effectuée en 2023 par (Conseil économique des provinces de l'Atlantique et les entrevues détaillées menées par Pollara Strategic Insights (2025) dans le cadre de ce projet ont révélé que les entreprises investissent dans la croissance propre et le développement durable lorsque trois moteurs s'alignent :

- **Un rendement du capital investi suffisant** : Les PME priorisent les projets qui démontrent une période claire de rendement du capital investi ou des économies de coûts, tels que des rénovations écoénergétiques, qui réduisent les factures de services publics de 10 à 20 pour cent, ou des améliorations de processus, qui augmentent le rendement et réduisent les déchets.
- **Politiques et culture d'entreprise favorables** : Lorsque le leadership intègre le développement durable dans la prise de décision d'entreprise au moyen d'incitatifs, de cibles et de mesures de rendement, les employés et les gestionnaires sont habilités à poursuivre des initiatives écologiques.
- **Exigences réglementaires ou incitatifs clairs** : Les facteurs de conformité, comme les augmentations prévues des prix du carbone, les mises à niveau des codes du bâtiment ou les normes d'approvisionnement préférées incitent les PME à agir de manière proactive plutôt que réactive.

Il est essentiel de comprendre ces moteurs alors que nous entrons dans la prochaine phase de cette initiative : concevoir des initiatives prototypes qui aident les PME à surmonter les obstacles tout en s'alignant sur leurs priorités stratégiques.

Des études de cas menées récemment au Canada atlantique soulignent l'importance de la coordination au niveau des écosystèmes. Les PME qui avancent sur la voie de la carboneutralité le font souvent au moyen d'approches collaboratives, en travaillant avec des programmes gouvernementaux, des services publics, des fournisseurs de services et des institutions financières. Ces exemples montrent que la décarbonisation n'est pas un effort solitaire, c'est un « sport d'équipe » qui bénéficie d'infrastructures partagées, de voies de financement et de l'apprentissage entre pairs. Il sera essentiel de définir et de renforcer ces écosystèmes facilitants afin d'accroître l'incidence dans l'ensemble de la province.

Ce que les PME doivent adapter

Pour accélérer l'adoption et garantir une résilience climatique à long terme, les PME ont besoin de systèmes de soutien, qui soit à la fois pratiques et spécifiques au contexte. **Des feuilles de route claires et échelonnées décrivant les premières étapes réalisables aident à réduire l'incertitude, tandis que des incitatifs financiers et des subventions jouent un rôle clé dans la réduction des risques des premiers investissements** (Stromwell and Brown, 2025). La formation pratique, les occasions d'apprentissage entre pairs et les modèles d'encadrement, qui renforcent la capacité interne et la confiance, sont tout aussi importants. Il est essentiel que les commentaires d'organismes, comme Énergie NB et Économie verte NB, soulignent l'importance de la participation de tiers externes. Ces personnes peuvent souvent cerner des possibilités, qui passent inaperçues auprès d'équipes internes concentrées sur les opérations quotidiennes. Les données de risque localisées, telles que les projections de zones inondables ou les cartes de vulnérabilité des infrastructures, permettent aux PME de prendre des décisions éclairées. Les chercheurs et les organisations de soutien à l'environnement peuvent aider en rendant ces renseignements facilement accessibles. Enfin, le fait de reconnaître les premiers utilisateurs peut également aider à générer un élan positif et à créer une culture d'innovation au sein de la communauté des PME.

Apprendre des premiers innovateurs : Comment les PME du Nouveau-Brunswick s'adaptent au changement climatique

Face à l'augmentation des risques climatiques et à l'évolution des demandes du marché, un certain nombre de PME au Nouveau-Brunswick se positionnent en tant que champions du développement durable, faisant preuve d'un leadership audacieux, de créativité et d'un engagement à construire des entreprises plus résilientes et à faibles émissions de carbone. Ces premiers innovateurs prouvent non seulement que le développement durable et la rentabilité peuvent aller de pair, mais ils fournissent également des exemples concrets de la manière de transformer la responsabilité environnementale en avantage stratégique. Leur concentration sur la réduction des GES, la réduction des déchets, l'efficacité énergétique et plus encore permet à ces entreprises d'offrir des produits uniques et de participer à d'importantes chaînes d'approvisionnement. De la fabrication et de l'agriculture à la production alimentaire et à la construction, leurs actions éclairent des parcours pratiques pour d'autres PME naviguant vers une transition vers un avenir carboneutre. La section suivante fournit des renseignements détaillés sur sept organisations du Nouveau-Brunswick provenant de diverses régions de la province. Voici les sièges sociaux, la mission/vision, l'optique commerciale générale et une brève description des initiatives de développement durable de chaque entreprise.

Grimross Brewing Co.



Grimross Brewing a son siège à Fredericton, N.-B. Sa mission est de servir de carrefour communautaire offrant de la bière artisanale de qualité, des événements amusants et une bonne ambiance tout au long de l'année. Ses principales activités commerciales comprennent la fabrication de bières artisanales en petites quantités, inspirées de la Belgique, en utilisant des méthodes traditionnelles et un caractère local. L'entreprise est profondément ancrée dans l'engagement communautaire, organisant régulièrement des concerts, des camions-restaurants et d'autres événements pour favoriser une atmosphère dynamique et inclusive.

Il a intégré le développement durable dans ses opérations et son éthique en occupant un établissement écoénergétique et en adoptant des technologies de brassage avancées, qui réduisent les déchets et améliorent l'efficacité de la production. Grimross s'approvisionne en ingrédients locaux chaque fois que c'est possible, soutient l'agriculture circulaire en fournit la drêche de brasseries aux fermes locales et privilégie la conservation de l'eau. Son engagement envers le développement durable se manifeste également par la nouvelle entreprise du fondateur, Nutrento, qui transforme les déchets alimentaires et de boissons locaux en aliments pour animaux et en engrais en utilisant des insectes.



Lorsque j'ai lancé Grimross, mon objectif était simple : brasser de la bonne bière et rassembler les gens. » Au fil du temps, j'ai découvert à quel point nous pouvions optimiser nos opérations grâce à des pratiques environnementales intelligentes – chaque déchet a de la valeur si vous la cherchez. Il y a des opportunités à chaque coin de rue, et je suis déterminé à construire quelque chose qui non seulement prospère de mon vivant, mais qui perdure pour les générations à venir. »

Stephen Dixon, fondateur de Grimross Brewing

PLAEX Building Systems Inc.

PLAEX Building Systems est situé à Dieppe, au N.-B. Sa mission est de révolutionner la construction en transformant les plastiques et les déchets de construction en systèmes de construction durables, sans déchets, à emboîtement, qui favorisent une économie circulaire et réduisent l'incidence sur l'environnement. L'entreprise se spécialise dans les matériaux de construction durables, créant des blocs et des panneaux modulaires qui s'emboîtent, sans mortier et faciles à assembler. Ces produits répondent à d'importants défis de l'industrie de la construction, comme les pénuries de main-d'œuvre, les contraintes de temps et la demande de solutions prêtes pour l'automatisation.

PLAEX a intégré le développement durable au cœur de ses opérations en utilisant un processus de fabrication en boucle fermée, qui valorise les plastiques difficiles à recycler et d'autres matériaux de déchets en produits de qualité construction. L'entreprise s'associe à des fermes locales et à des partenaires industriels pour se procurer des matériaux en fin de vie, les détournant des décharges et les transformant en infrastructures durables. Ses produits réduisent non seulement l'incidence sur l'environnement, mais diminuent également les émissions par rapport aux alternatives conventionnelles à base de béton.



Je veux un avenir radieux pour mes enfants, leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Nous avons construit cette entreprise sur les fondations du développement durable et de la gestion efficace des ressources. Si nous voulons un jour devenir une espèce multi-planétaire, nous devons gérer nos ressources beaucoup mieux. Notre objectif est de faire du mot déchet un mot antique. Les déchets devraient toujours être considérés comme une ressource pour une autre application. »

Dustin Bowers, fondateur et pdg de PLAEX





Extreme Windows and Entrance Systems

Extreme Windows and Entrance Systems est situé à Moncton, au N.-B. Sa mission est de fournir des fenêtres et des portes très performantes, qui résistent au climat du Canada atlantique, offrant un développement durable et une efficacité énergétique exceptionnelles. L'entreprise fabrique des fenêtres et des systèmes d'entrée écoénergétiques conçus pour répondre aux conditions climatiques rigoureuses de la région, soutenant des normes élevées dans les enveloppes de bâtiments résidentiels et commerciaux.

Ses initiatives en matière de développement durable ont commencé par la réduction des déchets et se sont depuis élargies à un large éventail de mesures d'efficacité. L'entreprise recycle 100 % de son vinyle, de son aluminium et de son verre, et a mis en œuvre des audits énergétiques et des stratégies de conservation pour améliorer son rendement opérationnel. Ses produits certifiés Energy Star aident à réduire la consommation d'énergie des maisons, et l'entreprise travaille activement à devenir une installation de fabrication carboneutre.



Notre parcours en matière de développement durable a commencé par une simple conviction : que nous avons une responsabilité envers les communautés que nous servons et l'environnement que nous partageons. En tant que fabricants, nous savons que chaque matériau, chaque processus et chaque produit a une incidence. C'est pourquoi nous avons intégré une perspective de développement durable à chaque niveau de notre opération – de la conception des produits à la réduction des déchets, de l'efficacité énergétique à l'éducation. Nous sommes fiers de construire non seulement de meilleures maisons, mais aussi un avenir meilleur pour le Canada atlantique. »

Phyllis Bannister, vice-présidente, directrice générale des finances et partenaire fondatrice - Extreme Windows and Entrance Systems



Crosby's Molasses

Crosby's Molasses a son siège à Saint John, N.-B. Sa mission est de fournir des produits alimentaires naturels et de confiance, ancrés dans la tradition et la qualité. Crosby's est une entreprise familiale de cinquième génération qui produit et distribue de la mélasse et des édulcorants naturels à travers le Canada. L'entreprise a évolué en mettant l'accent sur la modernisation de ses opérations tout en maintenant des liens étroits avec ses fournisseurs et sa communauté locale.

L'entreprise a fait du développement durable une priorité stratégique grâce à des initiatives telles que l'approvisionnement éthique, en maintenant un partenariat de plusieurs décennies avec un seul moulin à sucre au Guatemala, qui fonctionne de manière responsable sur le plan environnemental. Crosby utilise également le transport maritime pour l'expédition, réduisant ainsi les émissions de transport, et a modernisé son installation de production avec des systèmes écoénergétiques. Un directeur dévoué à l'assurance de la qualité, à l'amélioration continue et au développement durable veille à intégrer les considérations environnementales et sociales dans la prise de décision, y compris dans les efforts afin de réduire l'utilisation de plastique et le gaspillage alimentaire.



Andermatt Canada

Andermatt Canada est situé à Hanwell, N.-B. Sa mission est de fournir des produits sans danger pour l'environnement et efficaces pour les programmes de lutte intégrée contre les parasites et de promouvoir des aliments et des écosystèmes sains. L'entreprise produit et distribue des solutions biologiques pour la lutte antiparasitaire en agriculture, en foresterie et pour la santé des abeilles, offrant des insecticides à base de virus, des biostimulants et des pièges à phéromones comme solutions de rechange aux traitements chimiques conventionnels.

Andermatt est une entreprise détenue par des femmes, reconnue pour son fort engagement en matière de développement durable. Leurs produits réduisent la dépendance aux pesticides synthétiques, améliorant la santé du sol et des polliniseurs tout en soutenant l'agriculture régénératrice. Le leadership de l'entreprise en matière de développement durable a été reconnu par le prix du développement durable d'ONB, et leur approche collaborative avec les chercheurs et les producteurs garantit que le rendement de l'environnement est au cœur du développement et du déploiement des produits.



Dizolve Group Corporation

Dizolve Group Corporation a son siège à Moncton, N.-B. Sa mission est de créer des solutions de nettoyage durables, qui réduisent les déchets plastiques et l'incidence sur l'environnement. Sous la marque Tru Earth, l'entreprise produit des bandes de détergent à lessive ultra-concentrées qui se dissolvent dans l'eau, offrant une solution de recharge peu encombrante, qui réduit les émissions de carbone par rapport aux détergents liquides traditionnels dans des bouteilles en plastique.

Les efforts en matière de développement durable de Dizolve se reflètent à la fois dans la conception des produits et dans les pratiques organisationnelles. Leur chaîne d'approvisionnement est optimisée pour de faibles émissions et un minimum de déchets d'emballage, et ils présentent volontairement des rapports sur l'environnement. Dizolve a renforcé ses capacités de produire des rapports sur le développement durable et de s'harmoniser avec des objectifs plus larges de responsabilité sociale des entreprises. Son succès illustre comment les pressions de la chaîne d'approvisionnement et le soutien financier peuvent aider les petites entreprises à favoriser l'innovation durable.

Port of Belledune

La mission du port de Belledune est de servir de principal carrefour d'énergie verte de la province, en facilitant les exportations en vrac durables et en favorisant le développement industriel à faible émission de carbone sur les terres du port. L'autorité portuaire gère plus de 27 types de marchandises en vrac, y compris la biomasse, les produits pétroliers et les minéraux, et fournit des terminaux maritimes, des connexions ferroviaires de fret et d'importantes installations de stockage.

Le port de Belledune a intégré le développement durable dans sa vision à long terme grâce à son Plan directeur de développement sur 30 ans, avec le carrefour d'énergie verte comme pièce maîtresse. Les initiatives clés comprennent :

- ✓ **Leadership en biomasse :** En tant que plus grand exportateur de granulés de bois de l'Est du Canada, le port soutient la réduction des émissions des centrales électriques à l'étranger en fournissant de la biomasse durable.
- ✓ **Infrastructure d'énergie verte :** Partenariat pour une installation de production d'hydrogène et agrandissement des terminaux 3 et 4 dans le cadre d'un projet de corridors commerciaux nationaux de 35 millions de dollars (avec le soutien du GNB).
- ✓ **Partenariats internationaux :** Signature de protocoles d'entente avec les ports de Hambourg et de Wilhelmshaven, en Allemagne, pour exporter des carburants propres et des produits verts dans le cadre de l'Alliance Canada-Allemagne pour l'hydrogène.
- ✓ **Possibilités futures :** Planification pour des industries à faibles émissions de carbone, comme la production d'acier vert et l'expédition de minéraux de qualité batterie, en parallèle avec la modernisation du réseau et l'intégration de la production d'énergie renouvelable.

Ces efforts positionnent le port de Belledune comme un modèle pratique de décarbonisation à grande échelle, axé sur le port, et une source d'inspiration pour les PME cherchant à développer des solutions d'énergie verte.



Ressources de développement durable existantes pour les PME du Nouveau-Brunswick

La communauté des PME du Nouveau-Brunswick est très diversifiée, allant des fabricants et transformateurs alimentaires à forte intensité de capital aux entreprises en démarrage technologiques, aux entreprises de services professionnels et aux micro-entreprises ne comptant qu'une poignée d'employés. En règle générale, les programmes qui nécessitent des fonds de contrepartie, une gestion de projet dédiée ou des économies d'énergie mesurables ont tendance à bénéficier aux grandes entreprises (100 employés et plus) disposant de flux de revenus établis et d'une expertise interne en finance ou en matière de développement durable. De même, les entreprises des secteurs à forte consommation d'énergie ou de matériaux (p. ex. la foresterie, la fabrication, la transformation des aliments) réalisent souvent les plus grandes économies de coûts grâce aux incitatifs à l'efficacité et aux rénovations. Les très petites entreprises, en particulier celles comptant moins de 10 employés, ayant un flux de trésorerie limité ou des opérations à distance, trouvent souvent que les processus de demande sont lourds et peuvent manquer de capital ou de capacité pour y participer.

Les ressources de financement et de formation actuellement disponibles pour les PME dans les provinces atlantiques ont permis d'établir une liste détaillée de divers programmes de remboursement, de subventions, d'agences de soutien aux entreprises et de services de formation. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais met en évidence une large gamme de soutiens actuellement disponibles pour les PME cherchant à explorer des solutions pratiques pour atteindre des émissions nettes nulles.

Programmes provinciaux offerts aux PME

- › [**Programme d'amélioration énergétique des immeubles commerciaux**](#)
- › [**Programme de remboursement pour les entreprises**](#)
- › [**Programme d'efficacité énergétique industrielle**](#)
- › [**Nouvelle construction commerciale et industrielle, Programme d'efficacité énergétique**](#)
- › [**Programme d'économie de carburant pour le transport**](#)
- › [**Programme de mesure net d'Énergie NB**](#)

Programmes fédéraux

- › [**Incitatifs pour les véhicules zéro émission**](#)
- › [**Incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission**](#)
- › [**Défi carboneutre**](#)
- › [**Financement et avantages liés aux technologies propres**](#)

Initiatives en matière de formation

› Bootcamps de formation sur l'économie verte Canada

Le gouvernement fédéral a précédemment lancé le [Programme de croissance propre](#), qui a financé sur 4 ans 43 projets de recherche et développement en technologies propres dans trois secteurs canadiens, notamment l'énergie, l'exploitation minière et l'agriculture. Le programme a fermé le 31 mars 2022.

Services de consultation en décarbonisation

En plus des incitatifs et des programmes de formation, il existe plusieurs organismes qui soutiennent les PME dans leur démarche de décarbonisation. Ces organismes offrent des services de consultation sur une gamme de besoins commerciaux. Cela inclut :

- › [Économie verte Nouveau-Brunswick](#)
- › [Climative](#)
- › [Bloom NuMetric](#)



Sommet Horizons verts, décembre 2024

Soutiens à l'exportation internationale

Divers programmes de soutien sont disponibles aux échelons fédéral, provincial et sectoriel pour aider les PME canadiennes à naviguer dans les marchés internationaux et les réglementations environnementales.

Soutien provincial :

- › [SavoirSphere](#)
- › [Opportunités NB](#)
- › [Fonds d'initiatives stratégiques du N.-B.](#)
- › [Chambres de commerce locales](#)
- › [CBDC - Le Programme de consultation tarifaire et douanière](#)

Soutien fédéral/national :

- › [Programme CanExport](#)
- › [Exportation et développement Canada](#)
- › [Banque de développement du Canada](#)
- › [Service des délégués commerciaux](#)
- › [Canadian Manufacturers & Exporters](#)
- › [Programme de croissance propre de RNCAN](#)

Soutien spécifique à l'industrie :

- › [Programme AgriMarketing d'Agriculture et Agroalimentaire Canada](#)

Autres rapports pertinents

En plus des programmes existants, il existe plusieurs rapports qui traitent du sujet de la décarbonisation pour les PME, notamment :

- › [S'adapter aux changements climatiques est essentiel pour une économie atlantique résiliente,](#)
[Atlantic Economic Council](#)

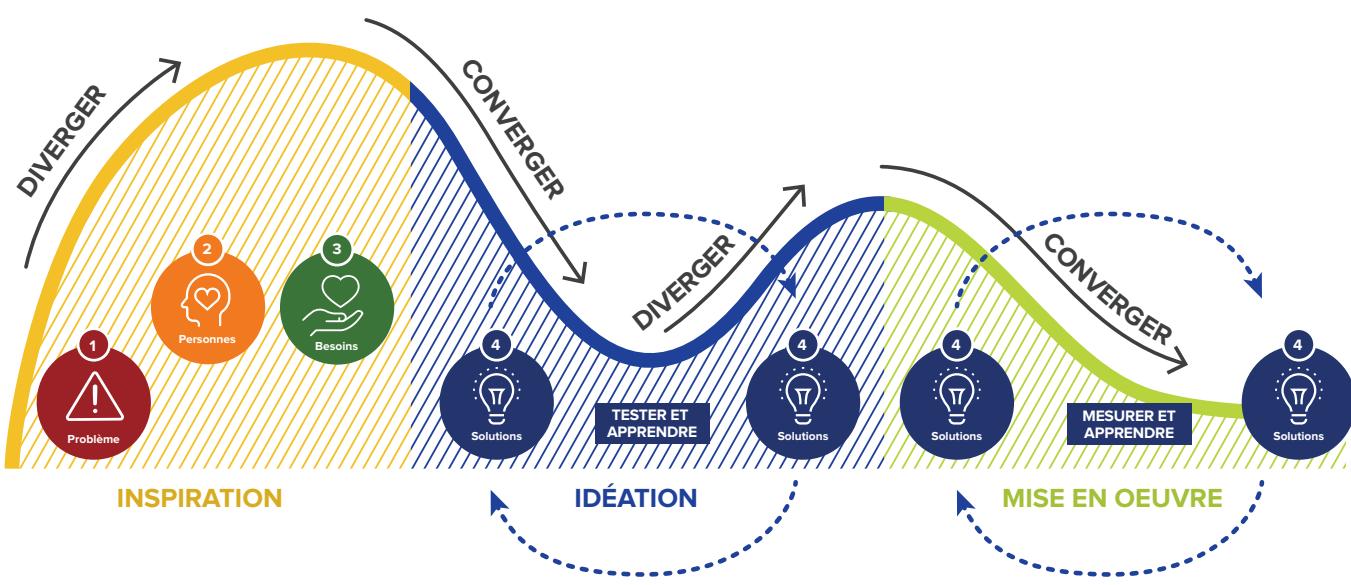


Laboratoire d'innovation sociale Horizons Verts

Approche de conception centrée sur la personne

Le Laboratoire Horizons Verts applique une méthodologie de **conception centrée sur la personne (CCP)** pour s'assurer que toutes les solutions proposées sont profondément informées par les expériences, les contraintes et les motivations concrètes des PME du Nouveau-Brunswick. Alors que les marchés mondiaux évoluent rapidement en réponse aux impératifs climatiques, la transition vers des opérations à faibles émissions de carbone n'est plus une option – elle est essentielle pour assurer la viabilité à long terme des entreprises et la compétitivité régionale.

HCD design process by IDEO



Dans ce contexte à enjeux élevés, où les PME naviguent avec des ressources limitées, des exigences réglementaires croissantes et des attentes en matière de chaîne d'approvisionnement en évolution, il est essentiel que les politiques, les programmes et les soutiens ne soient pas seulement bien intentionnés, mais aussi efficaces. L'approche de conception du laboratoire garantit que les solutions sont alignées sur les besoins des PME pour réussir et identifie les lacunes qui pourraient autrement rester cachées. La CCP offre un processus structuré et fondé sur des données probantes, qui minimise les risques, accélère l'apprentissage et prévient le gaspillage de temps et de ressources dans cette transition complexe.

La CCP se déroule en trois phases clés, à savoir Inspiration, Idéation et Mise en œuvre, qui guident ensemble les participants à travers l'espace problème et l'espace solution. Ce cadre de « deux losanges » soutient à la fois la pensée divergente pour explorer un large éventail d'idées et la pensée convergente pour se concentrer sur ce qui compte vraiment.

▶ **INSPIRATION** : Dans cette phase, le laboratoire découvre les expériences, les moteurs et les défis des PME qui adoptent des pratiques à faibles émissions de carbone et synthétisent ces renseignements en domaines d'opportunité clairs et en critères de conception. Grâce à une recherche approfondie (entretiens, observations et analyse de données), l'équipe cerne les besoins non satisfaits, les contraintes opérationnelles et les barrières systémiques au sein des industries et des régions, puis distille ces apprentissages en énoncés de problèmes ciblés et en priorités de conception.

▶ **IDÉATION** : En s'appuyant sur ces priorités, le Lab génère des prototypes à petite échelle et à un stade précoce pour explorer des solutions possibles. Ces maquettes sont mises à l'essai rapidement et à peu de frais auprès des utilisateurs pour évaluer la désirabilité, la faisabilité et la viabilité, en recueillant des commentaires sur ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et où affiner.

▶ **MISE EN ŒUVRE** : Les idées les plus prometteuses sont développées sous forme de projets pilotes solides ou d'initiatives intégrées. Cette phase implique une conception détaillée, un alignement des partenariats et des essais en conditions réelles, que ce soit au moyen d'essais sur le terrain, d'essais de politiques ou de déploiements de programmes, afin que les solutions puissent être mises à l'échelle, itérées et finalement adoptées.

Définitions de concept, de prototype et de projet pilote

Un **concept** représente une idée initiale ou une approche abstraite pour aborder un défi particulier en matière de développement durable. Un **prototype** est un modèle précoce de cette idée, conçu pour mettre à l'essai et affiner la fonctionnalité à faible risque et de manière rentable. Un **projet pilote** est un essai plus officiel d'une solution avec un groupe limité d'utilisateurs finaux, réalisé dans des conditions réelles avant un déploiement plus large.

Le rôle du prototypage

Le prototypage est un élément fondamental de la méthode de conception centrée sur l'humain, offrant un moyen rapide et à faible coût de valider des idées avant une mise en œuvre à grande échelle. Alors que les projets pilotes impliquent généralement des activités fixes et des périodes d'évaluation prolongées, les prototypes permettent une itération rapide : les hypothèses peuvent être testées en quelques jours ou semaines, les rétroactions sont recueillies immédiatement et les conceptions sont affinées en réponse. Les exemples pourraient inclure un outil numérique de base pour faire le suivi des émissions de gaz à effet de serre, une feuille de route d'une page décrivant une stratégie de transition énergétique pour une grappe touristique, ou une maquette d'une liste de contrôle pour la vérification du développement durable pour les transformateurs alimentaires. Lorsqu'un prototype démontre un ajustement clair avec les besoins des utilisateurs, révèle des obstacles potentiels et détermine les prochaines étapes, le laboratoire passe à un projet pilote plus vaste. Dans certains cas, des résultats de prototype solides peuvent justifier de passer directement à une mise en œuvre plus large sans phase de projet pilote distincte.

Le continuum de l'expérimentation

prototypes rapides, prototypes sur le terrain, projet pilote ou initiatives de démonstration, et, au final, des programmes adoptés et à grande échelle. Ce continuum met l'accent sur l'apprentissage continu, les rétroactions des intervenants et un processus décisionnel fondé sur des données probantes. En intégrant le prototypage dans ce cadre, le Laboratoire Horizons Verts réduit le gaspillage des efforts et augmente la probabilité de déterminer des interventions efficaces. Le résultat est un ensemble de solutions du monde réel, qui aident les PME du N.-B. à accélérer leur transition vers des opérations à faibles émissions de carbone et à soutenir une croissance économique durable.



Horizons Verts – Où nous en sommes aujourd’hui

Réagir à un paysage économique et politique en mutation

Le projet Horizons Verts a été lancé pour soutenir les PME du Nouveau-Brunswick dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Depuis sa création, d'importants changements politiques et économiques ont souligné l'urgence de cette mission :

- ▶ **Changement de leadership provincial :** En octobre 2024, le Nouveau-Brunswick a élu la première ministre Susan Holt, qui a mené le Parti libéral à un gouvernement majoritaire. Ce changement pourrait être le signal d'un nouvel accent sur la diversification économique et les initiatives de développement durable au sein de la province.
- ▶ **Transition du gouvernement fédéral :** En avril 2025, le Canada a élu un nouveau gouvernement fédéral sous la direction du premier ministre Mark Carney. La nouvelle administration a souligné l'importance d'établir de nouvelles relations économiques avec les États-Unis, de renforcer les relations avec les alliés commerciaux mondiaux et de supprimer les barrières commerciales provinciales pour faire croître les industries nationales (premier ministre du Canada, 2025).
- ▶ **Tensions commerciales avec les États-Unis :** Les relations commerciales avec les États-Unis demeurent une situation en cours et en évolution rapide. Les tarifs sur les exportations canadiennes et les droits réciproques sur les biens américains sont en constante évolution. Ces développements ont souligné la nécessité pour les PME du Nouveau-Brunswick d'assurer une surveillance continue des changements de politiques, d'explorer d'autres marchés et d'améliorer leur compétitivité.

Évolution du projet et pivot stratégique

Au départ, Horizons Verts NB visait à mobiliser un large éventail de PME au moyen d'un modèle traditionnel de laboratoire d'innovation. Toutefois, les idées recueillies au cours des premières phases du projet ont nécessité un pivot stratégique :

- ▶ **Engagement ciblé des PME :** Reconnaissant que les PME ayant des revenus annuels dépassant 1 million de dollars sont plus susceptibles d'avoir la capacité et la motivation de mettre en œuvre des pratiques durables, le projet a recentré ses efforts sur deux segments : les entreprises ayant des revenus annuels de 1 à 5 millions de dollars et celles dépassant 5 millions de dollars.
- ▶ **Connaissance et lacunes en matière de ressources :** Des sondages et des consultations ont révélé que de nombreuses PME ne sont pas au courant des programmes et des ressources en matière de développement durable qui existent, comme ceux offerts par Énergie NB par l'intermédiaire d'écoénergieNB. Cette absence de sensibilisation a entravé l'adoption de pratiques à faibles émissions de carbone.
- ▶ **Besoins en diversification du marché :** Avec 92 % des exportations du Nouveau-Brunswick traditionnellement dirigées vers les États-Unis, les PME ont une exposition limitée aux marchés avec des réglementations environnementales plus strictes. Le climat commercial actuel souligne l'importance de diversifier les destinations d'exportation.





Responsabilité partagée et inertie stratégique

Malgré un intérêt croissant pour le développement durable, tant le gouvernement que les PME finissent souvent par attendre que l'autre fasse le premier pas. Les résultats du sondage de Pollara mené en 2025 démontrent que la plupart des PME du Nouveau-Brunswick estiment que le gouvernement devrait montrer l'exemple en établissant des normes plus claires, en offrant des incitatifs plus forts et en appliquant les règlements. Elles cherchent à obtenir des précisions sur la manière d'avancer en matière de développement durable – quelle feuille de route peuvent-elles suivre ? En même temps, de nombreux partenaires gouvernementaux voient leur rôle comme celui de faciliter et d'inciter, et non de diriger. Le résultat est une sorte de vide décisionnel, et cela a été ressenti directement tout au long du présent processus de conception. Parfois, le mouvement peut être lent, et il est difficile de voir le « chemin à travers les arbres » lorsqu'on essaie de choisir les prototypes à mettre à l'essai dans le cadre de l'initiative Horizons Verts.

Il n'y a pas de pénurie de stratégies, d'organisations ou de programmes axés sur le développement durable. Mais sans un point de mire clair et sans personne qui se manifeste, l'élan s'arrête. Au cours de ce processus, il est devenu clair qu'une exigence sous-jacente à tous les prototypes doit être d'aider à découvrir des points de départ spécifiques et réalisables, et idéalement des moyens pour que le gouvernement et les PME cessent de rester sur la touche et commencent à avancer, même si les étapes sont petites, en tant qu'acteurs dans cet espace.

Un changement significatif ne vient généralement pas de déclarations fracassantes. Cela vient de choisir une orientation et de mettre à l'essai quelque chose dans le monde réel, que ce soit un prototype, un projet pilote, un changement de politique ou de pratique. Sans concentration, même les projets les mieux financés risquent de rester bloqués en mode planification. Le gouvernement peut éventuellement trouver un terrain d'entente entre pousser du coude et contraindre, et, peut-être, que les PME pourront voir les avantages directs de prendre des mesures en faveur du développement durable et de ne pas attendre de n'avoir d'autre choix. Le rôle du laboratoire est d'aider à définir cet objectif et de transformer l'intention en action. Nous espérons que ces petites étapes réalisées de part et d'autre peuvent créer un véritable élan et mener à un changement durable.

Chronologie des activités clés

Le laboratoire a terminé deux phases clés (Découverte et Génération de prototypes) et entrera bientôt dans une phase de projet pilote pour valider et affiner ses initiatives proposées. Les principales phases, l'échéancier et les activités clés sont décrites dans le tableau suivant.

Découverte

(Printemps 2024-2025)

Sondage provincial auprès de 400 PME évaluant les pratiques en matière de développement durable existantes, les obstacles et les motivateurs.

Sommet des intervenants et entrevues avec le Conseil de direction, le Conseil consultatif en recherche et des partenaires clés (Énergie NB, Économie verte, Agence de promotion économique du Canada atlantique NB, Opportunités Nouveau-Brunswick, APECA et chambres régionales).

Suivi d'un groupe de discussion et sept entrevues approfondies pour explorer les besoins émergents dans un contexte de changements économiques et politiques.

Génération de prototype

(Début 2025)

Analyse détaillée des résultats de la découverte pour déterminer les domaines de défi prioritaires.

Des entrevues continues avec des PME et des chefs de file de l'industrie, comme Énergie NB, Économie verte NB, Bioindustrial Innovation Canada et le Wallace McCain Institute pour concevoir conjointement des activités prototypes.

Entrée et révision continues des conseils consultatifs de leadership et de recherche Horizons Verts.

Phase de prototype et de projet pilote avec un engagement, une validation et une rétroaction en cours

(Septembre 2025-mars 2026)

Mise à l'essai sur le terrain des prototypes de laboratoire sélectionnés avec des cohortes de PME et de conseillers.

Mesure de l'incidence sur l'engagement, le rendement du capital investi et l'adoption du développement durable.

Répétition des programmes en fonction des commentaires des participants et des données sur le rendement.

Poursuite de la conversation avec les leaders de l'écosystème et les intervenants, intégration continue des rétroactions et exploration supplémentaire des lacunes et des opportunités à poursuivre tout au long de la phase de projet pilote.

Accent actuel et prochaines étapes

Horizons Verts NB se concentre maintenant sur :

- Améliorer la sensibilisation :** Élaborer des stratégies pour accroître la sensibilisation des PME aux ressources et programmes de développement durable existants.
- Renforcer les capacités :** Fournir un soutien ciblé aux PME prêtes à mettre en œuvre des pratiques à faibles émissions de carbone et à accéder à de nouveaux marchés.
- Favoriser la collaboration :** S'engager avec les gouvernements provinciaux et fédéraux, les partenaires de l'industrie et les organisations de soutien pour créer un écosystème cohérent qui facilite le développement durable des PME.

En alignant son approche avec le contexte politique et économique en évolution, Horizons Verts NB vise à permettre aux PME de prospérer dans une économie à faibles émissions de carbone et de contribuer à la croissance durable du Nouveau-Brunswick.

Théorie du changement

Si

les PME du N.-B. veulent concurrencer sur des marchés réglementés ou rejoindre des chaînes d'approvisionnement mondiales qui exigent des pratiques à faibles émissions de carbone...

Alors

elles seront motivées à adopter des stratégies de développement durable, mais pourraient manquer de connaissances, d'outils ou de soutien pour le faire...

Ainsi,

avec les bonnes orientations, les ressources et le soutien entre pairs, elles peuvent mettre en œuvre des solutions climatiques pratiques...

Ce qui mène à

un positionnement de marché plus fort, à une résilience opérationnelle améliorée et à un changement régional vers une économie compétitive à faibles émissions de carbone.

Question de défi

Comment pourrions-nous permettre aux PME du Nouveau-Brunswick de transformer le développement durable en un avantage concurrentiel, malgré les contraintes de temps, d'outils ou de ressources ?

Vision du succès

Les partenaires clés et les intervenants engagés dans le projet Horizons Verts ont contribué à cette vision partagée sur la manière dont un processus de laboratoire réussi et la mise en œuvre de ses recommandations peuvent soutenir un paysage de petites entreprises plus durable et compétitif au Nouveau-Brunswick. Les résultats suivants reflètent nos aspirations collectives :

1. Les PME du N.-B. se sentent soutenues et confiantes dans la mise en œuvre de pratiques à faibles émissions de carbone, qui s'alignent sur les exigences mondiales de la chaîne d'approvisionnement et de l'exportation.

2. Les PME et leurs intervenants sont bien informés grâce à des campagnes de sensibilisation ciblées et des ressources éducatives, garantissant qu'ils comprennent les risques climatiques et les opportunités durables.

3. Les propriétaires d'entreprise disposent d'outils et de conseils accessibles pour faire le suivi des indicateurs de développement durable et répondre aux besoins de rapport réglementaire ou de certification.

4. Les PME participantes constatent des avantages économiques tangibles grâce à leurs efforts en matière de développement durable, notamment un nouvel accès au marché, des économies de coûts, une valeur accrue des produits et une fidélité accrue des clients.

5. Le développement durable devient un avantage stratégique plutôt qu'un fardeau, positionnant les PME du Nouveau-Brunswick pour mener, et non pas suivre, la transition vers une économie verte.

6. Des relations collaboratives se forment entre les PME, les partenaires de l'industrie et les acteurs du secteur public pour partager des connaissances et co-développer des solutions pratiques.

7. La capacité est développée dans divers secteurs pour soutenir les PME dans l'adaptation au climat, la réduction des émissions et les modèles d'affaires circulaires longtemps après la fin du laboratoire.

8. Le N.-B. obtient une reconnaissance en tant que région qui soutient ses PME dans leur prospérité grâce au développement durable, renforçant à la fois sa résilience économique et son leadership environnemental.

Participants cibles et le cadre de diffusion de l'innovation

Alors que le projet passe à sa phase de laboratoire, il est essentiel d'envisager la manière dont les pratiques durables se diffusent au sein de la communauté des PME. Le cadre de diffusion de l'innovation (Rogers, 2003) offre une feuille de route éprouvée pour comprendre ce processus, mettant en évidence les rôles que jouent différents groupes d'adoptants dans la diffusion de nouvelles idées, produits et technologies sur un marché. En harmonisant les activités de laboratoire avec ce cadre, Horizons Verts peut accélérer l'adoption et s'assurer que les solutions atteignent une masse critique.

Vue d'ensemble du cadre

La théorie de la diffusion de l'innovation d'Everett Rogers classe les adopteurs en cinq groupes :



- ▶ **Innovateurs (2,5 %)** – Personnes prenant des risques qui expérimentent de nouvelles approches de première main.
- ▶ **Adopteurs précoce (13,5 %)** – Leaders d'opinion qui évaluent et soutiennent les innovations une fois qu'ils voient des preuves de leur valeur.
- ▶ **Majorité précoce (34 %)** – Pragmatistes qui adoptent de nouvelles solutions après avoir entendu des recommandations de pairs respectés.
- ▶ **Majorité tardive (34 %)** – Sceptiques qui attendent que les innovations soient bien établies.
- ▶ **Retardataires (16 %)** – Traditionnalistes qui résistent au changement jusqu'à ce qu'il soit inévitable.

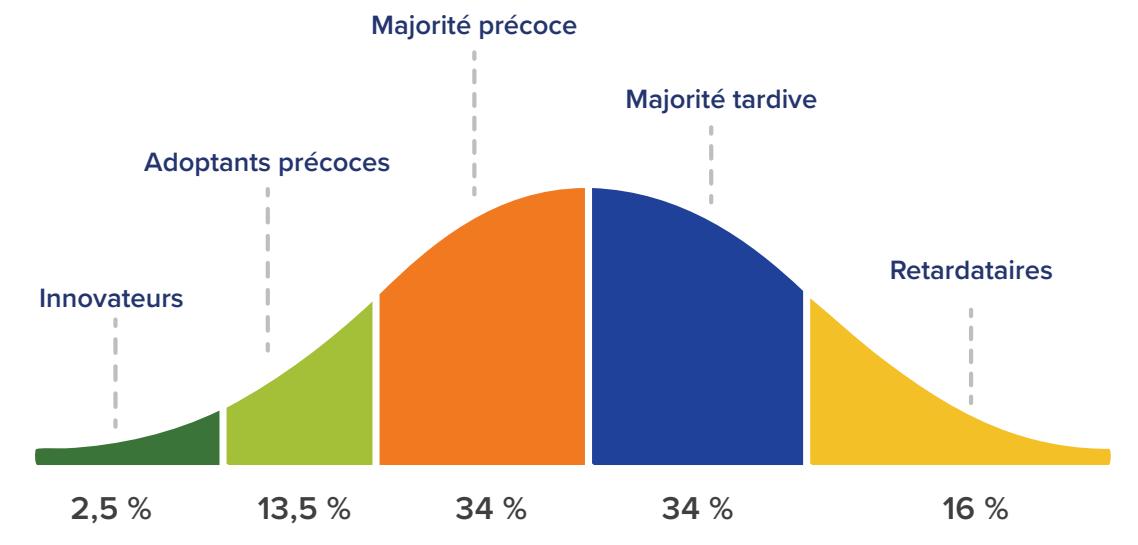
Sommet Horizons verts, décembre 2024

Orientation stratégique pour les Laboratoires Horizons Verts

Pour générer de l'élan, le laboratoire se concentrera sur les **adopteurs précoce**s et la **majorité précoce**. Ce sont les deux segments les plus susceptibles de valider, d'affiner et de promouvoir des pratiques commerciales durables. Les innovateurs ne sont pas ciblés, car ils sont déjà engagés dans des pratiques de développement durable et sont en tête du peloton.

En ciblant le « point de basculement » entre les adopteurs précoce et la majorité précoce, Horizons Verts peut faire avancer plus efficacement les PME le long d'un chemin de préparation structuré. La section Focus stratégique met en évidence qui lancera l'élan; le continuum de la préparation montre ensuite comment rencontrer les PME là où elles se trouvent dans leur parcours de développement durable. Ensemble, ces cadres garantissent que les activités de laboratoire rejoignent non seulement les bons participants, mais qu'elles offrent également les bons soutiens, que cela signifie sensibiliser, renforcer la motivation ou fournir des outils de mise en œuvre pratiques. Cet alignement entre les segments d'adoptants et les niveaux de préparation crée une feuille de route claire pour un engagement séquentiel, aidant les PME à progresser de l'intérêt initial vers une pratique de développement durable pleinement intégrée.

En offrant à ces deux groupes des outils adaptés, des réseaux soigneusement sélectionnés et des environnements d'essai structurés, Horizons Verts vise à créer des histoires de succès visibles qui réduisent le risque perçu et inspirent la communauté des PME à emboîter le pas.



CYCLE D'ADOPTION DE L'INNOVATION

Continuum de préparation du laboratoire Horizons Verts

Un continuum de préparation est un outil servant à évaluer et à visualiser dans quelle mesure les particuliers ou les organisations sont prêts à adopter un nouveau comportement, une nouvelle approche ou un nouvel ensemble de pratiques. Dans le contexte du laboratoire Horizons Verts, ce continuum aide à classer par catégories les PME en fonction de leur niveau actuel de sensibilisation, de l'intérêt et de l'engagement envers le développement durable. Ce continuum de préparation a été élaboré en fonction des contributions tout au long du processus de découverte et d'une compréhension approfondie du cadre de diffusion de l'innovation.

Le continuum va des entreprises qui ne connaissent pas du tout le développement durable ou qui n'en voient aucune pertinence pour leurs opérations, à celles pour lesquelles le développement durable est profondément ancré dans la stratégie, la culture et la marque. Le fait de définir les PME le long de ce spectre permet aux concepteurs de programmes, aux bailleurs de fonds et aux partenaires de mieux adapter les soutiens, de déterminer les participants appropriés aux laboratoires et de comprendre où se trouvent les plus grandes possibilités d'incidence. Le Laboratoire Horizons Verts se concentre sur la mobilisation des PME au milieu de ce continuum, celles qui sont motivées, mais qui peuvent manquer des outils, de la clarté ou de la capacité pour agir.

Étape	Étiquette	Description	Indicateurs de préparation
1	Inconscient / Désengagé	Les entreprises n'ont aucune conscience des enjeux ou des programmes de développement durable ; aucune pertinence perçue.	Le développement durable n'est pas une priorité »; inconscients des émissions, du financement ou des outils de production de rapports.
2	Conscient, mais désengagé	Conscient du développement durable en tant que concept, mais ne prenant pas de mesures; la perçoit comme une priorité faible ou coûteuse.	Sait que des programmes existent, mais ne voit pas d'analyse de rentabilisation ou manque d'adhésion de la direction.
3	Intéressé, mais inactif	Exprime un intérêt pour le développement durable, mais manque de capacité, de clarté ou d'outils pour commencer.	A des questions sur la production de rapport, les outils de carbone ou le financement; a peut-être eu des discussions initiales.
4	Praticien en début de carrière / émergent	A commencé à mettre en œuvre des pratiques de base (par exemple, la réduction des déchets, les audits énergétiques) mais pas encore de manière stratégique.	Certains champions internes; un langage de développement durable précoce dans la marque ou les opérations.
5	Adoptant stratégique	Le développement durable est intégré dans la planification, la stratégie et les opérations; les données font l'objet d'un suivi et sont partagées.	Objectifs ESG dans le plan stratégique; utilise des cadres de production de rapports; voit un rendement sur les capitaux investis ou un avantage sur le marché.
6	Chef de file en développement durable	Le développement durable est au cœur de l'identité, de la culture et de la marque de l'entreprise; alignée avec les objectifs de carboneutralité.	Engagements publics; fournisseurs tenus à des normes ESG; innovation et plaidoyer évidents.

Cibler le bon niveau de préparation

Pour maximiser l'impact, le Laboratoire Horizons Verts se concentrera sur les PME situées **aux étapes 3 à 5 du continuum de préparation**. Ces PME reconnaissent la valeur du développement durable, ont entrepris des actions précoces ou travaillent à intégrer des objectifs environnementaux dans leur stratégie de base. Ces entreprises « en mouvement » sont à la fois motivées et réceptives, mais rencontrent néanmoins des obstacles comme un manque d'expertise, des défis d'harmonisation interne ou un manque d'outils de mise en œuvre pratiques. En se concentrant sur ce segment, équivalent à l'intersection des adopteurs précoce et de la majorité précoce dans le cadre de la diffusion de l'innovation, le Laboratoire peut établir un prototype des interventions ciblées où elles seront adoptées, affinées et soutenues. Cette approche garantit que des ressources sont consacrées aux PME prêtes à progresser rapidement, générant des histoires de réussite visibles, qui réduisent les risques perçus et créent un élan pour une adoption plus large à travers le paysage provincial des PME.

LES PARTICIPANTS DOIVENT RÉPONDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS :

Revenus entre 1 et 5 millions de dollars ou dépassant 5 millions de dollars par an. Les PME sous ce seuil sont souvent en mode survie et peuvent ne pas avoir la capacité de s'engager de manière significative dans un environnement de laboratoire structuré.

Intéressés activement par le développement durable, même s'ils manquent actuellement d'expertise, de temps ou de direction claire pour agir.

Adopteurs précoces ou majorité précoce qui sont prêts à expérimenter, mettre en œuvre et développer des initiatives pratiques.

Ouvert à l'apprentissage et à l'influence, prêt à partager des idées et à contribuer à façonner la culture de développement durable au sein de leur organisation et de leur secteur.

Avoir un intérêt stratégique clair, comme la recherche de nouveaux marchés d'exportation (p. ex. l'UE ou l'Asie), l'adoption d'outils numériques sur le développement durable, l'amélioration de la résilience de la chaîne d'approvisionnement ou la réduction des émissions.

De préférence dans des secteurs à forte incidence (p. ex. la fabrication, le transport, l'agriculture ou les aliments à valeur ajoutée, la construction, le tourisme), bien que le secteur ne soit pas un facteur limitant.

Alors que de nombreux programmes de développement durable se concentrent sur les technologies ou les secteurs, Horizons Verts se concentre sur les personnes – les bonnes personnes qui peuvent mener un projet pilote des changements évolutifs et reproductibles au sein de leurs entreprises. Les participants doivent être en mesure de consacrer du temps, des ressources et une autorité décisionnelle pour s'engager pleinement dans le processus de laboratoire.

Ce laboratoire répond à une lacune importante : malgré les programmes et le financement disponibles, une majorité de PME ne connaît pas encore le paysage de soutien. De plus, les recherches menées par Pollara ont montré que certaines PME du N.-B. ne sont pas actuellement intéressées à mettre en œuvre des pratiques écologiques, souvent parce qu'elles sont trop concentrées sur des pressions opérationnelles immédiates. Horizon Verts vise à soutenir la minorité motivée, qui est prête à agir et à créer un élan plus large pour le changement, tout en soutenant également leurs objectifs opérationnels fondamentaux.

Liste de contrôle des participants au prototype

This checklist outlines the core attributes of SMEs that are best suited to participate in the Green Horizons Lab Prototypes. Ideal Cette liste de contrôle décrit les attributs essentiels des PME qui sont les mieux adaptées pour participer aux prototypes du Laboratoire Horizons Verts. Les participants idéaux satisfont à la plupart ou à la totalité des critères suivants :

1. Profil d'entreprise

- Revenu annuel de 1 à 5 millions de dollars ou dépassant 5 millions de dollars;
- Classé comme une petite ou moyenne entreprise (PME) (moins de 500 employés);
- A des opérations ou des chaînes d'approvisionnement existantes (pas en phase ou qui n'a pas encore réalisé de revenus);
- Enregistré au N.-B., ou une société enregistrée à l'échelon fédéral dont le siège social est situé au N.-B.

2. Capacité décisionnelle

- Le participant est un propriétaire d'entreprise, un cadre supérieur, et a le pouvoir d'apporter des changements;
- Peut allouer du temps et des ressources pour s'engager de manière significative tout au long de la durée complète de l'expérience (estimée à 4 à 16 heures par mois selon le prototype sélectionné).

3. Préparation au développement durable (étape 3 à 5 du continuum de préparation)

- Exprime de l'intérêt pour le développement durable ou les pratiques à faibles émissions de carbone;
- Peut avoir pris des mesures précoces (p. ex. des vérifications de rendement énergétique, la réduction des déchets);
- Ouvert à harmoniser le développement durable aux objectifs opérationnels.

4. Motivation stratégique

Has a clear business driver for engaging in the lab prototype, such as:

- A un catalyseur opérationnel clair pour s'engager dans le prototype de laboratoire, tel que :
- Ambitions de croissance (comme l'exportation vers l'Union européenne ou l'Asie);
- Intérêt pour la préparation de la chaîne d'approvisionnement ou la production de rapport de portée 3;
- Besoin d'outils numériques pour soutenir le suivi du développement durable;
- Désir de se repositionner la marque ou de se repositionner en tant qu'entreprise durable;
- Intéressé par l'accès au marché en croissance, les économies de coûts ou la réduction des risques grâce au développement durable.

5. Indicateurs comportementaux

- Prêt à expérimenter, partager les leçons retenues et établir le prototype de nouvelles idées;
- Ouvert à la collaboration entre pairs et à la co-création avec d'autres PME et partenaires de l'écosystème;
- Engagé envers une pleine participation.

L'équipe Horizons Verts

Le succès du projet Horizons Verts a été soutenu par les contributions d'un important groupe de participants diversifiés du Nouveau-Brunswick. Des chercheurs aux entrepreneurs, des chefs de file du secteur public aux défenseurs de la communauté, ce travail reflète un engagement profond et intersectoriel à soutenir les PME dans leur adaptation à une économie à faibles émissions de carbone.



Équipe de projet principale

Ce groupe a dirigé la coordination quotidienne, la recherche, l'engagement et la conception du laboratoire pour Horizons Verts. Les membres de l'équipe étaient responsables de l'organisation du sondage, de l'organisation et de la direction du sommet, de la rédaction des rapports et de la préparation du lancement des prototypes du Laboratoire d'innovation sociale.

Nom	Titre	Organisation
Vanessa Paesani	Directrice générale	Pond-Deshpande Centre, UNB
Jasmeet Singh Narula	Coordonnateur de projet	Pond-Deshpande Centre, UNB
Simon Marmura Brown	Directeur stratégique de la recherche et de la mobilisation des connaissances	Pond-Deshpande Centre, UNB
Madison Tucker	Coordonnatrice des communications et des événements	Pond-Deshpande Centre, UNB
Karina Wong Chong	Directrice de projet	Bureau du président, UNB
Bethany Deshpande	Associée PDC, conseillère	Indépendante
Josée Rioux-Walker	Associée PDC, conseillère	Indépendante

Conseil de leadership

Le Conseil de leadership a guidé l'orientation générale du projet, en offrant des perspectives sur la pertinence des politiques, la faisabilité et l'alignement avec les objectifs de développement économique. Les membres proviennent du gouvernement, des services publics, des agences de développement économique, des organisations autochtones et des entreprises.

Organisations	
Opportunités Nouveau-Brunswick	Chambre de commerce du Grand Moncton
Agence de promotion économique du Canada atlantique	Chambre de commerce de la région de Saint John
GNB, Secrétariat des changements climatiques	Luminultra
Énergie NB	Conseil d'entreprise du Nouveau-Brunswick
Port Saint John	Envision Saint John
Économie verte NB	Association de la construction du Nouveau-Brunswick
Université de Moncton	Clean Energy Connections
Joint Economic Development Initiative Inc.	Climative
Chambre de Commerce de Frédéricton	



Conseil consultatif sur la recherche

Ce groupe consultatif a assuré la rigueur universitaire et la pertinence tout au long de la phase de découverte. Il a examiné les outils de recherche, aidé à interpréter les données et relié le projet à des contextes politiques et économiques plus larges.

Nom	Titre	Organisation
Lana Asaff	Économiste principale	Conseil économique des provinces de l'Atlantique
Anna Keleher	Conseillère principale	Behavioural Insights Team
Michelle Gray	Professeure associée et doyenne, Faculté de foresterie et de gestion de l'environnement	UNB
Herb Emery	Titulaire de la chaire Vaughan d'économie régionale	UNB, NB-IRDT
Kadia Aka	Professeur, Département d'administration	Université de Moncton

Intervenants et experts en la matière consultés

Au cours de ce projet :

- ▶ **400 PME** de la province ont participé à un sondage évaluant les pratiques de développement durable, les défis et les motivations.
- ▶ **57 PME** ont contribué au moyen d'une consultation en ligne ouverte, partageant des récits, des questions et des commentaires.
- ▶ **30 à 35 participants multisectoriels** participeront aux prochaines étapes, y compris des chefs de file de PME, des décideurs politiques, des chercheurs et des représentants de la communauté.

En plus des membres des conseils consultatifs décrits ci-dessus, les intervenants suivants ont également été consultés :

Organization
Smart Grid Innovation Network Canada
Énergie NB
Université du Nouveau-Brunswick
QUEST Canada
Energy Futures Lab
North Shore Mi'kmaq Tribal Council
Foresight Canada
Dunsky Énergie + climat
Bioindustrial Innovation Canada
Net Zero Atlantic
Wallace McCain Institute at UNB

Les précieux renseignements sur le terrain fournis par ces entreprises et associations ont façonné les domaines d'intérêt du projet ainsi que les prototypes et les priorités des laboratoires à venir.



Sommet Horizons verts, décembre 2024



Prototypes d'innovation sociale proposés

Alors que les PME du N.-B. gèrent les pressions de la transition climatique, des changements au niveau du commerce mondial et des attentes des acheteurs en évolution, le projet Horizons Verts a mis en lumière un besoin crucial d'interventions pratiques et ciblées. Les industries cibles comprennent les maisons modulaires et la construction durable, l'agriculture et l'alimentation, le développement de réseaux intelligents et l'énergie, le tourisme, la foresterie et la technologie marine. Les prototypes de laboratoire suivants ont été développés pour offrir un soutien direct aux PME au chapitre du renforcement de leurs capacités, de l'accès à de nouveaux marchés et de l'intégration du développement durable dans leurs opérations. Chaque prototype est conçu pour aborder un obstacle ou une possibilité précis, déterminés au moyen de l'engagement des intervenants, de l'analyse des politiques et de l'analyse comparative internationale. Ensemble, ces prototypes offrent une série de voies concrètes et évolutives pour aider les PME à prospérer dans une économie à faibles émissions de carbone, tout en positionnant le Nouveau-Brunswick comme un chef de file en innovation commerciale durable.

Ces prototypes seront réalisés selon un ensemble clair de contraintes afin de garantir qu'ils restent ciblés et réalisables : chaque prototype se déroulera entre septembre 2025 et mars 2026 et bénéficiera d'un budget moyen de 25 000 \$. Leur portée est intentionnellement simple ; ces prototypes sont conçus comme des gains rapides, qui peuvent être développés, testés et répétés rapidement. De plus, un prototype supplémentaire faisant participer la communauté autochtone du N.-B. sera développé en partenariat avec la Joint Economic Development Initiative (JEDI). Cette section fournit une description détaillée de chaque prototype, suivie d'un tableau résumant les prototypes, l'échéancier, le budget, les indicateurs de rendement clés (IRC), leur lien avec les principales conclusions et la vision de succès d'Horizons Verts.

Portraits d'entreprises phares

Aperçu

Mettre en valeur des chefs de file du développement durable dans des secteurs clés pour inspirer et orienter les PME au moyen d'exemples concrets et pertinents de ce à quoi ressemble la croissance durable dans la pratique.

Pourquoi est-ce important

De nombreuses PME du N.-B. en sont encore à définir ce que signifie le développement durable pour leur entreprise. En mettant en lumière des histoires de succès locales et en démontrant des avantages tangibles, ces mises en lumière visent à renforcer la sensibilisation, la confiance et l'élan vers une compétitivité durable.

Inspiration

Inspiré par les pratiques exemplaires internationales, comme le programme *Environmental Lighthouse* du Danemark et le SME Climate Hub du Royaume-Uni.



Chambres de commerce en tant que championnes du développement durable

Aperçu

Partenariat avec la Sustainable Innovation Academy (SIA) pour offrir une formation sur le développement durable et l'innovation par l'intermédiaire des chambres de commerce du Nouveau-Brunswick, pour renforcer la capacité des PME et permettant aux réseaux d'affaires locaux de mener la transition.

Pourquoi est-ce important

De nombreuses PME s'intéressent au développement durable, mais manquent d'accès à une éducation et à une orientation pratiques. En s'appuyant sur les chambres à titre de responsables de confiance, cette initiative intègre l'apprentissage en matière de développement durable directement au sein des écosystèmes d'affaires locaux, renforçant la confiance, la communauté et l'élan pour le changement.

Comment cela fonctionne

Mener un projet pilote de cours phares de SIA auprès des chambres sélectionnées en combinant l'apprentissage en ligne avec des ateliers en personne. Saisir les leçons et les rétroactions pour affiner les offres futures et positionner les chambres comme des champions du développement durable à long terme dans leurs régions.

Décarbonisation par secteur

Aperçu

Accélérer les progrès dans un secteur à fort impact, comme la transformation des aliments, la fabrication, la construction et le tourisme, en soutenant les PME à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies de développement durable de manière collaborative.

Pourquoi est-ce important

La collaboration axée sur les secteurs aide les PME à cerner les défis et les opportunités communs, transformant le développement durable en un moteur de compétitivité. En travaillant ensemble, les entreprises peuvent découvrir des solutions pratiques, réduire les coûts et positionner leurs secteurs pour la croissance sur les nouveaux marchés verts.

Comment cela fonctionne

Rassembler des PME et des partenaires de l'industrie d'un secteur choisi pour élaborer conjointement des feuilles de route sur le développement durable réalisable, aborder les obstacles communs et partager les résultats grâce à un apprentissage collectif et des opportunités conjointes.

Inspiration

Inspiré sur les pratiques exemplaires mondiales, comme les trousseaux d'outils SME Climate Hub du Royaume-Uni, Roadmaps for Fossil-Free Competitiveness de la Suède, et Race to Zero 2030 Breakthroughs.

Conformité à la Loi C-59 comme un atout concurrentiel dans les ventes et le marketing durables

Aperçu

Aider les PME à formuler des revendications sur le développement durable, crédibles et convaincantes, qui respectent les nouvelles normes réglementaires tout en attirant de nouveaux acheteurs et en stimulant la croissance.

Pourquoi est-ce important

Avec une surveillance accrue en vertu du projet de loi C-59, de nombreuses PME hésitent à promouvoir leurs efforts en matière de développement durable par crainte d'écoblanchiment. Cette initiative transforme la conformité en opportunité, aidant les entreprises à communiquer leur véritable valeur en matière de développement durable, à renforcer la confiance sur le marché et à améliorer leur compétitivité tant sur les marchés intérieurs que sur les marchés d'exportation.

Comment cela fonctionne

Soutenir un petit groupe de PME pour affiner leur message sur le développement durable, s'aligner sur des cadres reconnus et tester de nouvelles stratégies de positionnement qui lient le développement durable à des résultats commerciaux mesurables.

Inspiration

Guidé par des exemples internationaux tels que la Green Claims Directive de l'UE (2023), l'initiative AdGreen du Royaume-Uni et le projet de loi C-59 du Canada.

Avantage en matière d'exportation

Aperçu

Soutenir les PME du Nouveau-Brunswick pour se préparer à l'expansion nationale et internationale en renforçant leur capacité à répondre aux exigences en matière de marché, de réglementation et de développement durable.

Pourquoi est-ce important

Alors que les paysages commerciaux évoluent et que le développement durable devient un facteur de différenciation clé, les PME ont besoin des connaissances et des outils pour faire concurrence avec confiance sur les marchés mondiaux. Cette initiative fournit aux propriétaires d'entreprise des conseils pratiques sur la conformité aux normes de développement durable, l'amélioration de la traçabilité et l'ouverture de nouvelles opportunités de croissance à l'étranger.

Comment cela fonctionne

Fournir un encadrement, des outils et des partenariats ciblés pour aider les PME à renforcer leur rapport ESG, à développer des stratégies d'exportation et à se connecter à des acheteurs internationaux grâce à un soutien coordonné de mentors, de partenaires commerciaux et d'innovation.

Inspiration

Informé par des initiatives, comme l'*Enterprise Europe Network (EEN)*, les *Interreg Europe's SME Internationalisation Programs*, ainsi que le *Green Deal de l'UE* et les cadres *Horizon Europe*.

Dialogues sur la décarbonisation

Aperçu

Soutenir les PME du Nouveau-Brunswick à naviguer les incertitudes stratégiques et politiques grâce à une série de dialogues animés, axés sur l'alignement de la décarbonisation avec la croissance économique de Moncton et sa compétitivité future.

Pourquoi est-ce important

Les PME font face à des choix complexes dans un contexte de réglementations changeantes, d'augmentation des coûts de l'énergie et d'évolution des attentes du marché. Cette initiative apporte clarté et confiance en matière de décarbonisation, aidant les propriétaires d'entreprise à cerner les priorités, à anticiper les changements de politique et à se positionner pour de futurs incitatifs, investissements et acheteurs.

Comment cela fonctionne

Offrir une série d'engagements animés, qui combine la planification de scénarios, l'apprentissage entre pairs et des études de cas réelles pour aider les PME à tester des stratégies, à partager des défis et à co-créer une vision partagée pour une « croissance verte intelligente ».

La salle verte

Aperçu

Réunir des bailleurs de fonds publics, privés et philanthropiques pour s'aligner autour d'une vision commune pour le financement de la transition vers le développement durable du Nouveau-Brunswick et renforcer la coordination entre les investissements et les programmes de financement existants.

Pourquoi est-ce important

Les bailleurs de fonds et les financiers de divers secteurs partagent souvent des objectifs similaires, mais fonctionnent de manière indépendante, ce qui crée des duplications et des occasions manquées d'avoir une incidence collective. La Salle verte offre un espace pour poser des questions clés : *Où investissons-nous collectivement? Quels résultats recherchons-nous chacun? Comment pouvons-nous nous coordonner pour débloquer une plus grande valeur et réduire la fragmentation?* En favorisant une compréhension partagée et un alignement stratégique, cette initiative vise à catalyser un investissement plus efficace, ciblé et percutant dans l'économie verte du Nouveau-Brunswick.

Comment cela fonctionne

Organiser une série de séances animées qui rassemblent des bailleurs de fonds, des investisseurs et des partenaires gouvernementaux pour définir les flux de financement actuels, cerner les lacunes et les chevauchements, et explorer des mécanismes d'action conjointe ou de co-investissement. Les observations et les recommandations seront résumées dans une feuille de route de coordination pour orienter la collaboration continue.

Inspiration

S'inspire de modèles tels que le *Green Finance Institute* du Royaume-Uni, le *Fonds de finance sociale* du Canada et le *Just Transition Mechanism* de l'UE pour un investissement vert coordonné.

Tableau résumant les prototypes

NOM DU PROTOTYPE	LIEN VERS LA VISION DU SUCCÈS	LIEN VERS LES PRINCIPALES CONSTATATIONS	À QUI EST-CE DESTINÉ?	QUI POURRAIT POSSÉDER LES FUTURES ITÉRATIONS?	IRC POTENTIELS
Portraits d'entreprises phares	Renforce la confiance en mettant en avant des exemples concrets de succès en matière de développement durable et de compétitivité dans les industries du Nouveau-Brunswick.	Les PME n'ont pas de compréhension commune de ce que signifie le développement durable dans la pratique. Les exemples de pairs renforcent la sensibilisation et la confiance.	PME dans tous les secteurs (surtout les étapes 1 à 5 du continuum de préparation).	Chambres de commerce, associations sectorielles et partenaires de Horizons Verts.	nbre d'études de cas produites ; taux d'engagement ; % de PME signalant une compréhension ou une confiance accrue.
Chambres de commerce en tant que championnes du développement durable	Intègre des connaissances en matière de développement durable dans des réseaux d'affaires locaux de confiance.	Les PME ont besoin de formations accessibles, crédibles et localisées pour faire leurs premiers pas.	PME en phases de préparation précoce ; dirigeants de la Chambre.	Chambres de commerce locales ; Sustainable Innovation Academy (SIA).	nbre de chambres formées ; nbre de PME ayant terminé la formation ; % d'augmentation de la littératie sur le développement durable des PME.
Décarbonisation par secteur	Renforce la compétitivité du secteur en s'attaquant aux obstacles communs à l'adoption du développement durable.	De nombreuses PME sont confrontées à des défis similaires au sein des secteurs et ont besoin de solutions collaboratives.	PME des secteurs prioritaires (alimentation, fabrication, construction, tourisme).	Associations industrielles ; ONB ; conseils sectoriels.	nbre de secteurs engagés ; nbre de feuilles de route partagées créées ; nbre d'actions collectives mises en œuvre ; économies de coûts identifiées.
Conformité à la Loi C-59 comme un atout concurrentiel dans les ventes et le marketing durables	Positionne le développement durable comme un avantage concurrentiel grâce à des affirmations crédibles et vérifiables.	Les PME craignent l'écoblanchiment ; elles ont besoin de soutien pour communiquer la valeur du développement durable avec confiance.	PME dans les secteurs orientés vers le consommateur ; équipes de marketing.	Chambres de commerce ; FINB ; accélérateurs d'entreprises.	nbre de PME améliorant les revendications ESG ; amélioration des indicateurs de perception des clients ; nbre de nouveaux marchés accessibles.

Avantage en matière d'exportation	Améliore la compétitivité mondiale en alignant la préparation à l'exportation aux normes de développement durable.	Les PME ont besoin d'outils et d'encadrement pour répondre aux nouvelles exigences en matière de commerce mondial et d'ESG.	PME poursuivant une expansion nationale ou internationale.	APECA; Opportunités NB; Service des délégués commerciaux.	nbre de PME établissant des plans de préparation à l'exportation; nbre de nouveaux contrats d'exportation; nbre adoptant des outils d'établissement de rapport sur le développement durable.
Dialogues sur la décarbonisation	Crée de la clarté et un élan pour la décarbonisation grâce au dialogue et à une compréhension partagée.	Les PME font face à une incertitude concernant l'orientation des politiques et les priorités de transition énergétique.	PME dans la région de Moncton; dirigeants municipaux; décideurs.	Ville de Moncton; PDC; chambre de commerce.	nbre de dialogues tenus; nbre de PME participantes; augmentations signalées de la clarté et de la planification des actions; nbre de nouveaux partenariats formés.



Références

Academy for Sustainable Innovation. (30 janvier 2025). *Chambers of Commerce: Request for Expression of Interest (Climate Resilience for SMEs)*. Academy for Sustainable Innovation.

Agence de promotion économique du Canada atlantique. (2023 b). Stratégie de développement durable de 2023 à 2027. Gouvernement du Canada. Récupéré de <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/smdd-2023-2027.html>

Agence de promotion économique du Canada atlantique. (2023a). *Sustainable Prosperity Stream: Supporting Clean-Tech and Energy Efficiency for SMEs*. Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique. (2024, avril). *Plan ministériel 2025-2026*. Gouvernement du Canada. Récupéré de <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/plan-ministériel-2025-2026.html>

Agence internationale de l'énergie. (juin 2024). *Energy Demand from AI*. Agence internationale de l'énergie.

Agence internationale de l'énergie. (mai 2024). *Global EV Outlook 2024 : Outlook for Battery and Energy Demand*. Agence internationale de l'énergie.

Atlantic Economic Council. (février 2025). *Adapting to Climate Change: Implications for Atlantic Canada's Economy in the Pursuit of Net-Zero Emissions* (Research Report). Atlantic Economic Council.

BMO Groupe financier. (2022). *Canadian SMEs and Climate Strategy: 2022 National Survey*. BMO Groupe financier.

Chambre de Commerce du Canada. (février 2025). *Un échec de processus et de politique : Le projet de loi C-59, qui modifie les dispositions sur l'écoblanchiment de la Loi sur la concurrence*. Récupéré de <https://chamber.ca/fr/echec-processus-loi-c59-ecoblanchiment/>

Commission européenne. (11 décembre 2019). *Le pacte vert pour l'Europe*. Récupéré de https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

Commission européenne. (juillet 2023). *Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM)*. Récupéré à partir de https://ec.europa.eu/taxation_customs/green-taxation-0/carbon-border-adjustment-mechanism_en

Conseil économique des provinces de l'Atlantique. (25 mai 2023). *Why Is Energy so Important to Our Net-Zero Transition?* Récupéré de <https://www.apec-econ.ca/netzero/report1/>

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (novembre 2021). *India's Nationally Determined Contribution under the Paris Agreement*. CCNUCC. Récupéré de <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/India%20First/India%20NDC>

Économie verte Canada. (avril 2025). *La voie rapide : soutenir la transition des PME manufacturières du Canada atlantique vers la carboneutralité*. Récupéré à partir de https://greenconomy.ca/wp-content/uploads/2025/07/GEC_SME_NetZero-Manufacturing_FR_r1_web.pdf

Énergie NB. (avril 2023). *Plan intégré des ressources 2023*. Énergie NB.

Énergie Nouveau-Brunswick. (avril 2024). *Rapport annuel 2023*. Énergie Nouveau-Brunswick.

Energy Futures Lab. (2024). Walking the Talk: How Alberta's Industry Outliers are Defining the Energy Transition. Energy Futures Lab. Récupéré de <https://energyfutureslab.com/publications/companies-in-transition-report/>

Fédération des chambres de commerce du Québec. (14 novembre 2022).

Guide de décarbonation des entrEprises. Fédération des chambres de commerce du Québec.

Récupéré de <https://www.fccq.ca/publications/guide-de-decarbonation-des-entreprises/>

Gouvernement du Canada, (26 septembre 2018) *Recommandation 001/2018 du 26 septembre 2018 du Comité mixte CETA sur le commerce, l'action climatique et l'Accord de Paris*, Récupéré de <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/rec-001.aspx?lang=eng>

Gouvernement du Canada. (20 juin 2024). Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 21 novembre 2023 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023 (projet de loi C-59). 44^e législature, 1^{re} session. Récupéré de <https://www.parl.ca/LegisInfo/fr/projet-de-loi/44-1/c-59>

Gouvernement du Canada. (2018). *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* (L.C. 2018, ch. 12). Gouvernement du Canada.

Gouvernement du Canada. (2021). *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* (L.C. 2021, ch. 22). Gouvernement du Canada.

Gouvernement du Canada. (2021). *Un environnement sain et une économie saine : le plan climatique renforcé du Canada pour créer des emplois et soutenir la population, les communautés et la planète*. Gouvernement du Canada.

Gouvernement du Canada. (2022). *Élimination progressive de la production d'électricité à partir du charbon sans mesures d'atténuation*. Gouvernement du Canada.

Gouvernement du Canada. (2025). *La stratégie nationale d'adaptation*. Auditeur général du Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2025/bvg-oag/FA1-26-2025-11-fra.pdf

Gouvernement du Canada. (3 septembre 2024). *La carboneutralité d'ici 2050*. Récupéré le 22 avril 2025, à partir de <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/carboneutralite-2050.html>

Gouvernement du Canada. (février 2023). *Plan de réduction des émissions 2030*. Gouvernement du Canada.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2023). *Notre voie vers la décarbonisation et la résilience aux changements climatique*. <https://leglibbibcat.legnb.ca/e-repository/monographs/31000000055453/31000000055453.pdf>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. (mars 2025). *Export Highlights for New Brunswick Agri-Food and Seafood, 2023*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. (2022, juin). La transition vers une économie à faibles émissions de carbone, Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Récupéré de <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/env/pdf/Climate-Climatiques/LaTransitionVersUneEconomieAFaiblesEmissionsDeCarbone.pdf>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. (août 2022). *Plan d'action sur les changements climatiques 2022–2027*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Ministère des Finances et du Conseil du Trésor. (mars 2022). Politique d'approvisionnement écologique. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Récupéré de <https://www2.snb.ca/content/dam/snb/Procurement/politique-dapprovisionnement-ecologique.pdf>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Ministère des Finances et du Conseil du Trésor (2024), *L'économie au Nouveau-Brunswick, Le bilan de 2024*. <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/org/ftb-fct/doc/economie-au-nb-le-bilan-de-2024.pdf>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. (août 2023). *Bilan du secteur forestier 2022*. Le gouvernement du Nouveau Nouveau-Brunswick a fixé un objectif de 2030 de réduire les émissions de 46 % par rapport aux niveaux de 2005. Brunswick.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Tourisme, Patrimoine et Culture. (2024, décembre). *Tourisme, Patrimoine et Culture, Rapport annuel 2023-2024* Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Initiative canadienne de droit climatique. (juin 2024). Bill C-59 : Canada's New Anti-Greenwashing Law. Récupéré de <https://ccli.ubc.ca/bill-c-59-anti-greenwashing/>

Innovation, Sciences et Développement économique Canada. (juin 2024). Principales statistiques relatives aux petites entreprises. Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

McNally, J. (31 janvier 2025). *Canada-US Trade: Getting Up To Speed*. Études économiques de la Banque Scotia. Récupéré de <https://www.scotiabank.com/ca/en/about/economics/economics-publications/post.other-publications.canada-and-us-economics-.canada-and-us-decks.trade-stats--january-31--2025-.html>

Ministry of Economy, Trade and Industry (METI), gouvernement du Japon. (octobre 2020). *Green Growth Strategy through Achieving Carbon Neutrality in 2050*. Récupéré de https://www.meti.go.jp/english/press/2020/1026_004.html

Net-Zero Atlantic. (Novembre 2024). *Pro-Climate Behaviors in Atlantic Canada*. Récupéré de https://netzeroatlantic.ca/sites/default/files/2024-12/241210_pro-climate_behaviours_literature_review_web-ready.pdf

Obale, O. (16 octobre 2023). *Commerce de marchandises du Nouveau-Brunswick* (Publication No 2023-506-F). Bibliothèque du Parlement. Récupéré de <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/TradeAndInvestment/PDF/2023/2023-506-f.pdf>

Opportunités Nouveau-Brunswick. (2024, 29 novembre). *Créer des possibilités. Accélérer les investissements. Renforcer le Nouveau-Brunswick : Rapport annuel, exercice financier 2023–2024*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Récupéré de https://www.legnb.ca/content/house_business/61/1/tabled_documents/2024-11-29%20_Oppunit%C3%A9s%20N.-B.%202023-2024.pdf

Pêches et Océans Canada. (juin 2022). *Commerce du poisson et des fruits de mer du Canada en 2021*: un aperçu. Pêches et Océans Canada.

Pollara Strategic Insights. (2024, décembre). *Pollara New Brunswick SME Full Report*. Pollara Strategic Insights.

Pollara Strategic Insights. (2025, avril). *New Brunswick SME Executive Summary*. Pond-Deshpande Centre.

Pollara Strategic Insights. (2025, avril). *New Brunswick SME Strategic Insights Report*. Pollara Strategic Insights.

Premier ministre du Canada. (21 mai 2025). *Lettre de mandat au ministre de [nom du portefeuille]*. Bureau du Conseil privé. Récupéré de <https://www.pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2025/05/21/lettre-de-mandat>

Service des délégués commerciaux du Canada. (2025). *Expand globally with Canada's free trade agreements*. Délégués commerciaux.gc.ca. Consulté le 15 mai 2025, à partir de <https://www.tradecommissioner.gc.ca>

Statistique Canada. (2022). *City-level occupational profiles (custom tabulation), ICT employment* [Data set]. Statistique Canada.

Statistique Canada. (2024). Tableau 36-10-0402-02 : *Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires, taux de croissance (x 1 000 000)* [base de données]. Statistique Canada.

Statistique Canada. (2025, avril). *Tableau 36-10-0400-01 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires, part en pourcentage* [base de données]. Statistique Canada.

Statistique Canada. (mai 2024). *Tableau 32-10-0045-01 : Recettes monétaires agricoles, annuelles (x 1 000)* [base de données]. Statistique Canada.

Stromwell, A. et J. Brown. (17 avril 2025). *Using Behavioural Insights to Electrify Small Businesses*. Blogue du Pond-Deshpande Center. Récupéré le 13 mai 2025, de <https://ponddeshpande.ca/pond-deshpande-blog/using-behavioural-insights-to-electrify-small-businesses/>

World Resources Institute & World Business Council for Sustainable Development. (mars 2004). *A Corporate Accounting and Reporting Standard: Revised Edition*. The Greenhouse Gas Protocol. Récupéré de [Carbon Border Adjustment Mechanismhttps://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/ghg-protocol-revised.pdf](https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/ghg-protocol-revised.pdf)

Termes clés et définitions

Adaptation au climat : Stratégies et mesures pour gérer les effets du changement climatique en réduisant au minimum les risques et en exploitant les opportunités bénéfiques.

AECGM (Accord économique et commercial global) : Accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, qui soutient l'accès au marché.

Carboneutralité : Un état dans lequel toutes les émissions de GES restantes sont compensées par des éliminations équivalentes grâce à des technologies de capture du carbone ou des puits naturels (p. ex. les forêts), de sorte que la contribution nette aux concentrations de GES dans l'atmosphère soit nulle.

CBAM (Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières) : La politique de l'UE imposant des « tarifs » carbone sur les biens importés en fonction de leurs émissions intégrées.

Concept : une idée initiale ou une approche abstraite pour aborder un défi particulier.

Conception centrée sur la personne (CCP) : Une méthodologie itérative en « deux losange » utilisée par le laboratoire Horizons Verts, comprenant quatre phases : Comprendre, Définir, Explorer, Créer, pour s'assurer que les solutions sont ancrées dans les besoins et les contextes réels des utilisateurs.

Décarbonisation : Le processus de réduction de l'intensité carbone, dans les opérations, les chaînes d'approvisionnement et les produits, par des mesures telles que l'efficacité énergétique, le changement de carburant, l'électrification et l'adoption de technologies à faibles émissions de carbone.

Diffusion de l'innovation : Une théorie décrivant comment, pourquoi et à quel rythme de nouvelles idées et technologies se propagent à travers les cultures.

Écoblanchiment : La pratique de faire des allégations non fondées ou trompeuses sur les avantages environnementaux d'un produit, d'un service ou d'une entreprise pour paraître plus respectueux de l'environnement qu'en réalité.

Écomutisme : La pratique de retenir délibérément ou de minimiser des renseignements portant sur les efforts environnementaux, climatiques ou de développement durable d'une entreprise, généralement pour éviter l'examen, la critique ou les risques juridiques potentiels associés aux allégations d'écomutisme. Ce phénomène peut se produire lorsque les entreprises estiment que les risques de divulgation publique l'emportent sur ses avantages en termes de réputation ou de marché.

Économie circulaire : Modèle économique visant à éliminer les déchets et à utiliser continuellement les ressources au moyen de la réutilisation, de la réparation, de la refabrication et du recyclage.

Efficacité énergétique : Pratiques visant à réduire la quantité d'énergie nécessaire pour fournir des produits et des services.

Émissions de gaz à effet de serre de portée 1 : émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par une entreprise, comme la combustion de carburant provenant des véhicules de l'entreprise, des chaudières ou des processus de fabrication sur place.

Émissions de gaz à effet de serre de portée 2 : émissions indirectes résultant de la production d'énergie achetée, y compris l'électricité, la vapeur, le chauffage et le refroidissement consommés par l'entreprise.

EMN (Entreprise multinationale) : Une grande entreprise qui contrôle des actifs, des opérations ou des filiales dans plus d'un pays, coordonnant la production, l'investissement et les activités stratégiques au-delà des frontières nationales. Dans le contexte d'Horizons Verts, les EMN sont des acheteurs ancrés dont les exigences en matière de développement durable et le co-investissement peuvent inciter les PME en amont à adopter et à développer des pratiques plus écologiques.

Empreinte carbone : Le volume total des émissions de GES, dans l'ensemble des portées 1, 2 et 3, associé à une organisation, un produit ou une activité, généralement exprimé en tonnes de CO₂-équivalent.

ESG (Environnemental, social, gouvernance) : Un cadre commun que les investisseurs et les acheteurs utilisent pour évaluer la performance en matière de développement durable des entreprises.

GES (Gaz à effet de serre) : Tout gaz qui retient la chaleur dans l'atmosphère, contribuant à l'effet de serre. Les principaux GES comprennent le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O).

Greenhouse Gas Protocol : La norme internationale de référence pour mesurer et gérer les émissions de GES des entreprises, qui classe les émissions en trois « portées » : Portée 1 : Émissions produites directement à partir de sources qui sont détenues ou contrôlées par l'entreprise (p. ex. combustion de carburant sur site); portée 2 : Émissions générées indirectement par la consommation d'énergie achetée (p. ex. électricité, vapeur); portée 3 : Toutes les autres émissions produites indirectement tout au long de la chaîne de valeur (p. ex., les activités des fournisseurs, les déplacements professionnels, l'utilisation des produits).

Laboratoire d'innovation sociale : Un processus structuré et participatif qui réunit des PME, des gouvernements, des chercheurs et d'autres intervenants afin de concevoir conjointement, élaborer un prototype et tester des solutions pratiques pour des défis complexes—ici, axé sur le développement durable et la compétitivité des PME.

Les émissions de gaz à effet de serre de portée 3 englobent toutes les autres émissions indirectes qui se produisent tout au long de la chaîne de valeur d'une entreprise, y compris les activités des fournisseurs, les voyages d'affaires, le transport et la distribution, l'élimination des déchets, et même l'utilisation des produits vendus par les clients.

Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité : Loi fédérale (L.C. 2021, ch. 23) qui consacre l'objectif de carboneutralité du Canada d'ici 2050 dans la loi, établit des jalons intermédiaires et rend obligatoire la présentation de rapports sur les progrès.

PME (Petites et moyennes entreprises) : Une entreprise comptant moins de 500 employés, répartie selon Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) comme suit : Petite : 1 à 99 employés, et Moyenne : 100 à 499 employés.

Projet pilote : un essai officiel d'une solution avec un groupe limité d'utilisateurs finaux, réalisé dans des conditions réelles avant un déploiement plus vaste.

Proposition de valeur : La promesse de valeur à offrir aux clients, souvent liée à la manière dont les pratiques en matière de développement durable d'une entreprise peuvent générer un avantage concurrentiel.

Prototype : un modèle à l'étape précoce conçu pour tester et affiner la fonctionnalité sans présenter trop de risques et rentable.

Rendement du capital investi (RCI) : Un indicateur pour évaluer l'efficacité ou la rentabilité d'un investissement, essentiel pour les PME évaluant des projets de développement durable.

Résilience : La capacité d'une organisation à prévoir, à se préparer, à réagir et à se rétablir des perturbations liées au climat (p. ex. les conditions météorologiques extrêmes, les chocs dans la chaîne d'approvisionnement) tout en maintenant ses fonctions essentielles.

Transparence de la chaîne d'approvisionnement : La pratique de recueillir, de gérer et de partager des données sur les incidences environnementales et sociales tout au long du cycle de vie d'un produit et du réseau de fournisseurs, permettant de se conformer aux normes (p. ex. CBAM, DSEE) et de prendre



Ce projet est réalisé par le NouLAB du Centre Pond-Deshpande (PDC), en collaboration avec Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) et le gouvernement du Canada par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)..



Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Canada





www.ponddeshpande.ca

innovate@unb.ca